



IATF 2025

L'ALGÉRIE, ÉPICENTRE DU COMMERCE AFRICAIN

Page 4

LE JEUNE

N° 8278 MARDI 2 SEPTEMBRE 2025

ACCIDENT DE OUED EL HARRACH

INDÉPENDANT

www.jeune-independent.net

direction@jeune-independent.net

Le parquet
dément la mort
du chauffeur

RENTÉE SOCIALE

GHRIEB FIXE LES PRIORITÉS



Transport scolaire, repas chauds, chauffage dans les écoles, stabilité des prix et prévention des risques,* tels sont les principaux axes tracés, hier, par le Premier ministre par intérim, Sifi Ghrieb, lors de sa rencontre avec les walis en prévision de la rentrée sociale. Cette rencontre s'est déroulée en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad.

Page 3

PLAN D'ACTION DU SECTEUR DE LA JEUNESSE

L'heure du renouveau

Page 2

CULTURE DU SAFRAN

Une filière à haute valeur ajoutée

Page 5

URGENCES SATURÉES

La santé de proximité en renfort

Un coup de pouce aux familles

DANS le cadre des préparatifs de la rentrée scolaire 2025-2026, la wilaya de Mostaganem a accueilli, hier, un salon commercial innovant dédié aux fournitures scolaires. L'événement, qui a rassemblé commerçants locaux et familles, visait à proposer des produits de qualité à des prix compétitifs, tout en dynamisant l'économie locale et en renforçant le lien direct entre producteurs et consommateurs. Cette initiative s'inscrit pleinement dans les efforts de l'État visant à alléger les charges financières des ménages et à garantir une rentrée scolaire réussie pour tous les élèves de la wilaya.

Inauguré sur la place de la mairie de Mostaganem, le salon a été organisé sous les directives du wali, Ahmed Boudouh. Il est le fruit d'une collaboration entre la Chambre de commerce et d'industrie locale « Al-Zahra », la direction du commerce de la wilaya et la municipalité de Mostaganem, et s'est tenu sous le haut patronage du ministre du commerce intérieur et de la régulation du marché national.

Les visiteurs ont pu y trouver une large gamme de fournitures scolaires à des prix étudiés, avec une garantie de qualité, contribuant ainsi à alléger le fardeau financier des familles mostaganémoises et assurer une rentrée scolaire sereine. Au-delà de l'aspect commercial, le salon a favorisé les échanges directs entre commerçants et consommateurs, mettant en avant les initiatives économiques locales. Il s'inscrit dans la stratégie nationale de soutien au pouvoir d'achat, de régulation du marché et de valorisation des circuits courts.

Parallèlement à cet événement, le wali de Mostaganem a participé, depuis son siège, à une réunion nationale de coordination présidée par le Premier ministre par intérim, Seifi Grieb, et tenue par visioconférence.

Cette réunion a réuni l'ensemble des walis de la République ainsi que des cadres de l'État aux niveaux central et local. Les discussions ont porté sur plusieurs axes prioritaires, notamment la rentrée scolaire et universitaire, les préparatifs des saisons d'automne et d'hiver, le suivi des projets de développement local, la prise en charge des préoccupations quotidiennes des citoyens. La participation du wali de Mostaganem à cette réunion garantit une mise en œuvre efficace des mesures sur le terrain et un déroulement organisé et harmonieux de la rentrée sociale et scolaire dans la wilaya. **B. M.**

PLAN D'ACTION 2025 DU SECTEUR DE LA JEUNESSE

L'heure du renouveau

Dans le prolongement du suivi régulier de la mise en œuvre du plan d'action du secteur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, a présidé, hier, une réunion d'évaluation au siège de son département afin d'affiner les priorités pour la modernisation, ainsi que l'efficacité des actions menées par le secteur.

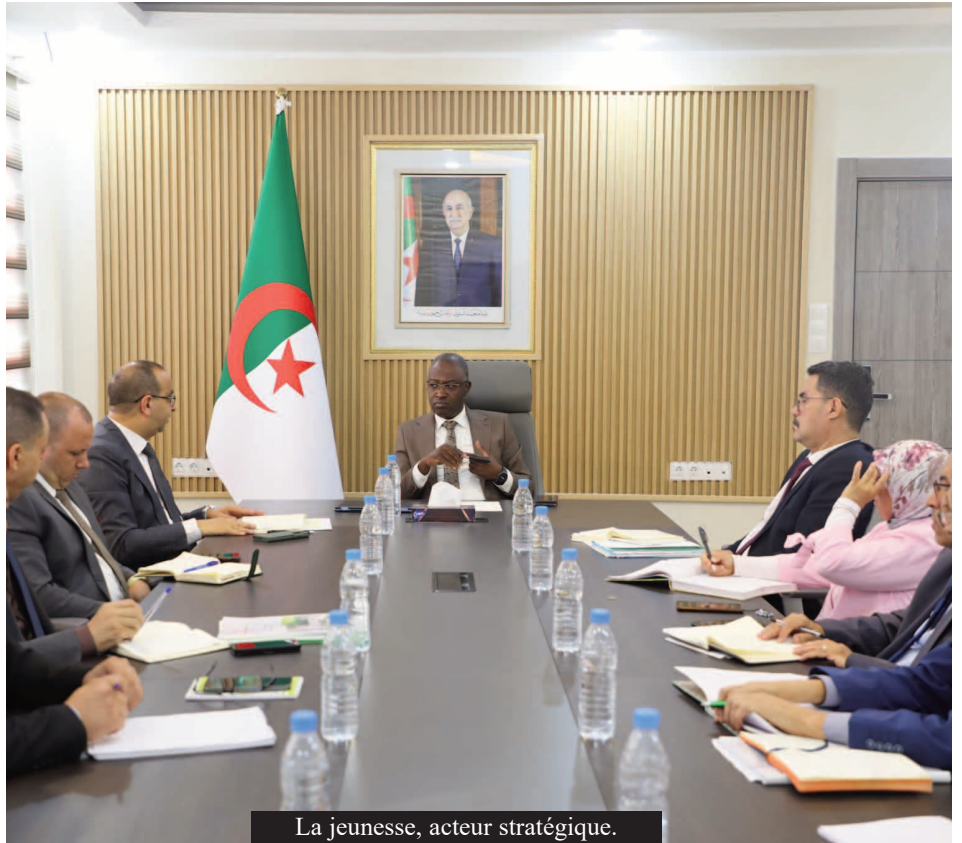
M. Hidaoui a affirmé l'impératif d'un engagement collectif de tous les cadres et personnel de son département pour mener à bien les missions confiées au secteur s'inscrivant dans la droite ligne des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. « La jeunesse est au cœur du projet national », a-t-il affirmé, appelant à transformer les institutions de la jeunesse en véritables incubateurs de talents et en espaces vivants, attractifs et modernes. Il a tenu à préciser que cette modernisation doit absolument s'accompagner d'une amélioration constante de la qualité des services offerts, de l'adaptation des activités aux attentes de la jeunesse et du renforcement de leur visibilité.

La réunion a permis aux différents responsables de présenter leurs rapports d'étape sur l'avancement des programmes inscrits dans le plan d'action de l'année 2025. M. Hidaoui a salué les efforts accomplis, tout en rappelant que l'heure est désormais à la consolidation et à l'ajustement. L'un des points saillants de cette rencontre a concerné le suivi des préparatifs du Salon du commerce intra-africain, prévu du 4 au 10 septembre à Alger. Le ministre a souligné l'importance stratégique de cet événement continental, qui doit offrir aux jeunes entrepreneurs algériens une tribune pour mettre en valeur leurs innovations, échanger leur savoir-faire et établir des réseaux au sein d'une Afrique en pleine mutation. Il a souligné que « notre pays doit faire de ce Salon un moment fort de rayonnement et de témoignage sur la dynamique d'insertion et de créativité de sa jeunesse. Au programme également la rentrée des activités de jeunesse, prévue dans les prochains jours. Le ministre a accordé une attention particulière à l'annonce imminente de la nouvelle nomenclature des activités modernes, élaborée en concertation avec l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs.

Cette réforme, a-t-il expliqué, doit permettre de doter le secteur d'une offre renouvelée et adaptée, tout en mettant en place des mécanismes de gestion plus performants. L'objectif est d'assurer une rentrée dynamique et cohérente, en phase avec les aspirations de la jeunesse et les orientations stratégiques de l'État.

UNE SAISON ESTIVALE MARQUÉE PAR LA DIVERSITÉ

La rencontre a également permis de tirer un bilan de la campagne estivale des centres de



vacances et de loisirs, qui a accueilli des milliers d'enfants venus des différentes régions du pays, ainsi que des jeunes issus de la communauté nationale à l'étranger. Le ministre a mis en avant « le saut qualitatif enregistré cette année », notamment grâce à la diversité des programmes proposés et à l'intégration d'activités innovantes, à caractère scientifique et culturel. Il a, par ailleurs, tenu à saluer l'implication des associations de jeunesse, « partenaires essentiels du secteur », qui ont contribué bénévolement à l'encadrement d'une partie de ces activités, en collaboration avec les institutions publiques et les collectivités locales. M. Hidaoui a consacré un temps particulier à l'université d'été des cadres du secteur, une première du genre, qui ambitionne de créer un espace de réflexion, d'échange et de formation continue. Le ministre a insisté pour que cette initiative devienne « une plate-forme innovante pour capitaliser sur les expériences, développer les compétences et tracer une vision claire pour les prochaines étapes ».

Concernant l'opération de financement des associations de jeunesse pour l'année 2025, le ministre a rappelé que le processus doit

obéir aux nouvelles normes techniques mises en place via la plate-forme numérique Charaka. Cette démarche contribue à garantir « la transparence, l'équité et la pertinence » dans la sélection des projets à financer. Le ministre a aussi relevé l'importance de privilégier les initiatives porteuses, à même de répondre aux attentes des jeunes, de favoriser l'innovation sociale et de s'aligner sur les grandes priorités nationales. Par ailleurs, M. Hidaoui a salué les progrès réalisés dans le domaine de la numérisation, l'un des axes structurants du plan d'action de son département. Il a cependant appelé à redoubler d'efforts pour achever les chantiers encore ouverts, notamment ceux relatifs à la digitalisation des établissements de jeunesse, au suivi des investissements et à la gestion modernisée des festivals et événements, affirmant que la transparence, l'efficacité et la rapidité sont des exigences incontournables à l'heure actuelle et la digitalisation constitue le meilleur levier pour y répondre. Il a conclu son intervention en assurant que la jeunesse demeure une priorité nationale et que son accompagnement passe par une action publique structurée, modernisée et transparente.

Sihem Bounabi

PROGRAMME D'ÉCHANGE ENTRE WILAYAS

Oran ouvre ses portes à la jeunesse

ORAN continue d'ouvrir ses portes à la jeunesse dans le cadre du programme national d'échange entre wilayas, avec l'accueil, hier, d'un groupe de jeunes venus de Blida. Cette initiative, organisée par la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Oran, a offert aux participants une immersion culturelle complète, combinant visites des sites historiques, activités récréatives et moments de partage conviviaux, tout en favorisant les échanges et la rencontre entre jeunes Algériens de différentes régions.

Hébergés à l'auberge de jeunesse 50-Lits située à Maraval, les jeunes ont pu profiter d'un programme touristique et culturel complet, visitant les principaux sites histo-

riques de la ville d'Oran : la Casbah supérieure, les tunnels de Sidi El-Houari, la chapelle de Santa Cruz, le Mont Murdjado, ainsi que le théâtre régional Abdelkader-Alloula. Ils ont également découvert la cathédrale du Sacré-Cœur, la Direction centrale de la poste et le quartier de la Bastille, avec son marché populaire. La journée s'est conclue par une visite récréative au jardin de la Liberté, dans une ambiance conviviale et enrichissante pour tous.

La soirée d'hier a également marqué la clôture des activités d'échange jeunesse avec le départ du groupe venu de Laghouat, hébergé à Moudjahida Zitouni Mestoura, à Cap Falcon (commune d'Aïn El-Turck), qui est dotée de 50 lits et de

nombreuses installations : piscine, terrain de sport de proximité, restaurant, club, salle de conférences, espace internet, espace de détente

La cérémonie, organisée dans une atmosphère chaleureuse et élégante sous la supervision de la direction de la jeunesse et des sports, a permis aux jeunes de partager leurs souvenirs et expériences vécues à Oran, tout en exprimant leur admiration pour la beauté de la ville et l'accueil qui leur a été réservé.

La soirée a également été ponctuée de remise de distinctions aux participants, valorisant leurs efforts et les encourageant à continuer à s'impliquer dans des initiatives renforçant la solidarité et le sentiment

national. Rappelons qu'avant-hier, une caravane d'animation culturelle et de loisirs, organisée en coordination avec l'Association des activités scientifiques pour la jeunesse, avait fait escale au camp de jeunes Moudjahid Saïl Habib, situé à proximité de la plage de La Madrague, offrant aux enfants venues de la wilaya de Béni Abbès un programme mêlant divertissement et stimulation intellectuelle, le tout dans une ambiance joyeuse et dynamique. La caravane poursuivra ses tournées auprès des autres camps de la wilaya, contribuant ainsi à enrichir les loisirs estivaux des jeunes et à leur offrir des expériences à la fois éducatives et ludiques.

Brahim Mazi

RENTRÉE SOCIALE

Ghrieb fixe les priorités aux walis

Transport scolaire, repas chauds, chauffage dans les écoles, stabilité des prix et prévention des risques tels sont les principaux axes tracés, hier, par Sifi Ghrieb lors de sa rencontre avec les walis en prévision de la rentrée sociale.



Ghrieb a affirmé que « cette réunion constitue une opportunité pour fixer les priorités d’action de la période à venir, tout en dressant le bilan des progrès réalisés et des mesures mises en œuvre », à l’ouverture des travaux de la réunion de coordination avec les walis, organisée par visioconférence depuis le siège du ministère de l’Intérieur. Cette rencontre a ainsi été consacrée aux préparatifs de la rentrée sociale, en présence du ministre de l’Intérieur, des Collectivités locales et de l’Aménagement du territoire, Brahim Merad. Les débats ont porté sur plusieurs volets, notamment la rentrée scolaire et universitaire, les préparatifs des saisons d’automne et d’hiver, ainsi que les questions liées au rythme du développement local, à la prise en charge des préoccupations quotidiennes des citoyens et à la relance de l’investissement économique au niveau territorial. Dans son intervention, Ghrieb a relever l’importance d’achever, dans les délais impartis, l’ensemble des dispositifs liés à la rentrée scolaire 2025-2026. Il a notamment mis l’accent sur l’installation de systèmes de chauffage dans les établissements situés en zones rurales et sur l’aménagement de leurs abords pour garantir des conditions d’accueil optimales. Le Premier ministre par intérim a également souligné l’importance d’assurer le transport scolaire dans toutes les communes. Il a également donné des directives fermes aux responsables locaux afin de veiller au bon fonctionnement des cantines et mettre tout œuvre pour garantir la distribution de repas chauds dès le premier jour de classe. Le volet économique a pour sa part occupé une place centrale, à l’occasion de cette réunion où Ghrieb a appelé à doubler de vigilance afin de préserver la stabilité du marché, notamment en ce qui concerne les produits de large consommation et les fournitures scolaires. En outre, Il a ordonné le renforcement des mécanismes de contrôle et la lutte contre toute forme de fraude ou de spéculation, qui risqueraient de perturber la rentrée

sociale. Pour rappel, le Premier ministre par intérim avait présidé, avant-hier, une réunion de travail, dédiée à l’organisation de foires régionales et de wilayas ainsi qu’à la mise en place de points de vente locaux de fournitures scolaires. L’objectif étant de consolider les efforts déjà déployés par les opérateurs économiques afin de garantir un approvisionnement régulier et une commercialisation des fournitures à des prix préférentiels, accessibles à l’ensemble des citoyens. Cette démarche s’inscrit dans le cadre de l’application des directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à assurer les meilleures conditions pour la réussite de la rentrée scolaire.

UNE FEUILLE DE ROUTE DE CINQ AXES

La réunion de coordination avec les walis s’est poursuivie, en visioconférence, sous la direction du ministre de l’Intérieur, Brahim Merad. À l’ordre du jour, les priorités fixées par le président Tebboune pour garantir la rentrée sociale optimale et une meilleure prise en charge des attentes citoyennes. Dans son allocution, le ministre a énoncé une série de directives concrètes destinées à garantir une préparation optimale de la rentrée sociale, conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Il a insisté sur plusieurs priorités jugées urgentes. En premier lieu, il a rappelé la nécessité d’organiser une rentrée scolaire et universitaire dans les meilleures conditions, en veillant à la disponibilité des infrastructures, au transport, à la restauration et au chauffage des établissements, sans négliger la sécurisation et l’aménagement de leur environnement. La deuxième priorité concerne l’entretien du cadre urbain et la propreté publique. Le ministre a exhorté les walis à intensifier les actions d’éradication des points noirs et dépotoirs sauvages, à renforcer la régularité de la collecte des déchets et à accorder

plus d’importance à la valorisation des espaces verts. Troisièmement, il a appelé à accélérer le rythme de réalisation des projets de développement, avec un suivi rapproché assuré par les chefs de daïras et les directeurs de l’administration locale, soutenus par des missions d’inspection régulières. Quatrièmement, M. Merad a insisté sur la nécessité d’améliorer la gestion des établissements publics locaux. Cela passe, selon lui, par la mise en place de mécanismes de suivi et d’évaluation, afin d’élever la qualité des services rendus, en particulier dans la gestion des déchets, l’éclairage public, les espaces verts et les centres d’enfouissement technique. Enfin, la cinquième priorité porte sur l’aménagement des zones d’activités de petite taille, destinées à être attribuées à de jeunes investisseurs dans le cadre de la politique de soutien à l’entrepreneuriat. La rencontre a également permis de présenter le nouveau système d’information dédié à la gestion des ressources humaines au sein des collectivités locales. Cet outil numérique, conçu pour accompagner la décision administrative et améliorer le suivi des agents chargés des services scolaires, sera généralisé dès la rentrée prochaine à l’ensemble des wilayas. À ce propos, M. Merad a insisté sur la nécessité d’accélérer le processus de modernisation du secteur et de finaliser les autres systèmes numériques en cours d’élaboration, notamment ceux liés au suivi du développement local et à la gestion des services publics ayant un impact direct sur le citoyen. La réunion a été enrichie par les interventions des walis, qui ont exposé l’état d’avancement des préparatifs liés à la rentrée sociale. Ils ont également soulevé plusieurs préoccupations relatives au développement local et à la gestion des collectivités, donnant lieu à un échange d’idées et de solutions en coordination avec les différents secteurs concernés.

Sihem Bounabi

RETRAITÉS NÉS EN SEPTEMBRE

Renouvellement des justificatifs obligatoires

LE MOIS de septembre marque le coup d’envoi d’une nouvelle opération de renouvellement des documents administratifs pour les retraités. La Caisse nationale des retraites (CNR) a appelé, hier, les bénéficiaires d’une pension ou d’une allocation de retraite nés en ce mois à actualiser leurs dossiers. C’est ce qu’a indiqué un communiqué de l’organisme. Cette opération, a précisé la CNR, se déroulera durant tout le mois de septembre 2025. Dans cette optique, deux canaux de renouvellement sont prévus : La première option consiste à passer par l’application mobile RetraiteDz, qualifiée par l’institution comme « la plus simple », puisqu’elle permet d’effectuer toute l’opération à distance, sans avoir à se déplacer. Le processus numérique s’appuie d’ailleurs sur la technologie de reconnaissance faciale R-Face. Pour les bénéficiaires d’une retraite directe, il s’agit uniquement de confirmer leur présence en vie. Quant aux retraités percevant une pension transférée, ils doivent à la fois confirmer leur identité par reconnaissance faciale et scanner, via la caméra du téléphone, les documents exigés en fonction de leur situation personnelle, toujours selon la même source. « Une fois l’opération validée, une notification est envoyée via l’application Retraite-Dz confirmant la réussite du renouvellement à distance », a précisé la CNR.

La seconde option, a-t-elle informé, reste le déplacement physique au niveau de l’agence locale de la Caisse nationale des retraites, pour les personnes qui ne souhaitent pas ou ne peuvent pas utiliser l’application. A cet égard, la CNR a expliqué que cette opération s’inscrit dans un plan global visant à rationaliser la gestion et alléger les démarches. « Dans le cadre de l’amélioration des services administratifs et de la simplification des procédures au profit des retraités, nous avons adopté une stratégie organisée de renouvellement périodique des documents administratifs, en se basant sur le mois de naissance comme échéance annuelle pour chaque retraité », a détaillé l’organisme. Dans cette optique, la liste des documents à fournir varie selon le type de pension et le profil du bénéficiaire. Ainsi, pour les titulaires d’une retraite directe, il est exigé un extrait du registre familial d’état civil portant les mentions marginales, ou un certificat de vie pour les retraités célibataires. Pour les bénéficiaires d’une retraite transférée, les pièces diffèrent aussi en fonction de la situation : la veuve doit présenter un certificat de non-remariage accompagné d’un extrait du registre familial avec mentions marginales ; la fille orpheline majeure doit fournir un certificat de célibat ainsi qu’un certificat de non-exercice d’une activité professionnelle salariée. Les orphelins majeurs doivent présenter un certificat de scolarité s’ils sont âgés de moins de 21 ans, ou une copie du contrat d’apprentissage s’ils ont moins de 25 ans. Quant aux ascendants, ils sont tenus de présenter un extrait du registre familial avec mentions marginales, en cas de vie. Enfin, le fils dans l’incapacité de travailler doit justifier de son statut par un certificat de non-exercice d’une activité professionnelle salariée, en plus d’un extrait du registre familial portant les mentions marginales.

Khalil Aouir

DES CONVENTIONS
EN PERSPECTIVE
DANS L'INDUSTRIE
PHARMACEUTIQUE

PLUSIEURS conventions d'exportation de médicaments et dispositifs médicaux algériens vers des pays africains seront signées lors de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025). C'est qu'a fait savoir la directrice de la promotion de la production pharmaceutique au ministère de l'Industrie pharmaceutique, Imène Belabbès, affirmant que l'IATF 2025 offrira une opportunité pour engager des discussions avec les partenaires africains afin d'alléger les procédures réglementaires et faciliter l'accès aux marchés du continent et ainsi accroître le volume des exportations algériennes.

La participation de l'industrie pharmaceutique algérienne à cet événement se fera à travers 14 opérateurs publics et privés, chacun devant signer au minimum un contrat d'exportation. Ces opérateurs activent dans différents segments, allant de la fabrication de médicaments et de dispositifs médicaux aux services liés à la recherche clinique, a indiqué la même responsable dans une déclaration à l'APS. Notant que le choix de ces entreprises, parmi les nombreuses demandes de participation, s'est fait sur la base des « plus performantes, disposant déjà d'une expérience avérée en matière d'exportation vers plusieurs pays africains », afin d'assurer une représentation équilibrée de l'ensemble des branches de l'industrie pharmaceutique.

L'IATF 2025 sera ainsi, selon elle, « une semaine de réseautage, de conférences et de négociations commerciales », avec un double objectif : conclure des partenariats stratégiques à travers la signature de contrats et renforcer la souveraineté sanitaire africaine en favorisant une complémentarité industrielle entre l'Algérie et les autres pays du continent.

La responsable a rappelé, à ce titre, que l'Algérie dispose de plus de 200 unités de production pharmaceutique et de dispositifs médicaux, représentant à elles seules près d'un tiers du tissu industriel pharmaceutique africain, une capacité importante qui impose, selon elle, de « trouver de nouveaux débouchés pour absorber le surplus de production ».

« L'Algérie a déjà acquis une expérience notable en matière d'exportation vers plusieurs pays africains. Le défi aujourd'hui consiste à élargir ce portefeuille, en augmentant le volume exporté par opérateur et en diversifiant la gamme des produits », a-t-elle expliqué.

Concernant les perspectives, elle a précisé que les exportations cibleront notamment les formes pharmaceutiques saturées sur le marché local, telles que les formes sèches, mais aussi les médicaments anticancéreux et antidiabétiques.

« Nous voulons orienter le surplus vers l'exportation et mettre en avant notre savoir-faire technologique, notamment dans la production de médicaments innovants », a-t-elle souligné, ajoutant que « des projets d'investissement sont également en cours dans la production de matières premières pharmaceutiques, notamment à travers le groupe Saidal ». Selon Mme Belabbès, l'IATF 2025 offrira une opportunité pour engager des discussions avec les partenaires africains afin d'alléger les procédures réglementaires et faciliter l'accès aux marchés du continent, ce qui permettrait d'accroître le volume des exportations algériennes.

S. N.

IATF 2025

L'Algérie, épicentre du commerce et de l'investissement africains

C'est un événement économique majeur, le plus important du continent africain, que l'Algérie s'apprête à accueillir, devenant ainsi le troisième pays africain à abriter la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025). Un « événement historique » pour le pays, selon Mouloud Khelif, expert et conseiller en stratégie et développement durable, lequel a souligné l'importance de cette manifestation pour l'Algérie et pour l'Afrique en termes de résultats attendus de la présente édition, qui suscite de l'intérêt, même en dehors du continent.

Après trois éditions, deux au Caire (Egypte) et à Durban (Afrique du Sud), c'est au tour de l'Algérie d'accueillir la 4e édition de l'IATF. « Un moment historique » pour l'Algérie, a affirmé Mouloud Khelif, lors d'une journée d'information consacrée aux préparatifs de l'IATF, organisée dimanche après-midi au Centre international des conférences (CIC) Abdelatif-Rahal. Affirmant que le choix de l'Algérie n'est pas fortuit, il a indiqué que le pays a envoyé un message fort en faveur du développement continental et a été élu à deux reprises meilleur pavillon durant les précédentes IATF, soulignant que cet événement positionnera l'Algérie « comme un hub pour le commerce et l'investissement » au niveau du continent.

L'importance pour l'Algérie d'organiser cette Foire commerciale africaine a été mise en exergue par cet expert et conseiller en stratégie et développement durable. L'IATF va principalement « mettre en valeur les capacités industrielles, agricoles et énergétiques de l'Algérie », « renforcer le rôle de leadership de l'Algérie dans l'intégration africaine », et « positionner clairement le pays comme l'une des premières économies du continent », en plus d'être une occasion de démontrer les aptitudes pour l'innovation et la créativité de la jeunesse algérienne.

L'intervenant n'a pas manqué d'évoquer d'autres avantages durant cette manifestation continentale. En plus des avantages économiques qui consistent en « l'augmentation des opportunités pour le commerce et l'investissement » et des opportunités de « nouer de nouveaux partenariats », d'autres avantages s'offrent à l'Algérie, selon les précisions de M. Khelif, qui a tenu à signaler « le positionnement stratégique de l'Algérie comme un acteur clé de l'intégration économique africaine », en sus du gain diplomatique qui sera caractérisé par « le renforcement des liens diplomatiques avec les pays africains ».

PORTER LA PART DU COMMERCE INTRA-AFRICAIN À 30 %

L'IATF, qui est qualifiée de « passerelle vers de nouvelles opportunités », revêt également une grande importance pour



Un événement historique.

l'Afrique. Elle constitue la plus grande plate-forme de partenariat pour le commerce et l'investissement, de même qu'elle permettra de promouvoir la mise en œuvre de la Zone de libre-échange africaine (ZLECAf) ainsi que la mise en valeur des PME et des start-up africaines.

Il est donc attendu de cette 4e édition de l'IATF d'augmenter les flux commerciaux intra-africains, de promouvoir les investissements dans tous les secteurs clés, à l'instar de l'agriculture, de l'énergie, de l'industrie, de la santé et de l'éducation, en plus du renforcement de la compétitivité de l'Afrique, selon les explications de M. Khelif, qui est revenu sur le lancement de cette foire mais aussi sur les défis du commerce intra-africain.

Il a, dans ce sens, mentionné les défis des échanges commerciaux entre les pays africains, citant, entre autres, les barrières tarifaires et non tarifaires, les lacunes en infrastructures ainsi que des capacités de production limitées pour certains pays. Tous ces « obstacles » font que le volume des échanges commerciaux intra-africains reste limité et ne dépassent pas les 15 %. L'objectif, a-t-il souligné, est de porter la part du commerce intra-africain à 30 % d'ici à 2030. Cela sera possible par la mise en œuvre de plusieurs mécanismes, à commencer par la mise en œuvre de la ZLECAf, qui permettra la création d'un marché continental unique pour les biens et services. L'IATF se présente également comme un mécanisme qui est à même de stimuler le commerce africain. Lancée par

l'Afreximbank en 2018 pour promouvoir la ZLECAf, et organisée tous les deux ans, elle est la plate-forme idoine pour la mise en relation des acheteurs, vendeurs et décideurs politiques, selon les précisions de M. Khelif.

UN RICHE PROGRAMME À L'AFFICHE

Avec plus de 2 000 exposants et 35 000 visiteurs, l'IATF 2025 s'annonce comme l'événement de l'année. M. Khelif a tenu à souligner que cette manifestation économique n'est pas uniquement un « espace d'exposition ». Il a, dans cette optique, exposé le large et riche programme prévu. Il a signalé l'organisation de « la Journée de l'Algérie », « la Journée des communautés africaines mondiales », ainsi que l'organisation des rencontres B2B et du Forum sur le commerce et l'investissement.

Un Salon africain de l'automobile est aussi au programme et permettra de mettre en valeur le potentiel de la construction automobile et des chaînes d'approvisionnement africaines. Un focus est mis sur l'innovation lors de ce rendez-vous continental, avec notamment l'organisation du « Pôle africain de recherche et d'innovation, qui est une nouvelle initiative lancée à l'occasion de l'IATF 2025. Au programme également une rencontre dédiée aux start-up et aux jeunes entrepreneurs africains, laquelle va leur permettre de présenter leurs projets innovants, en sus de les mettre en relation avec des sociétés capital-risque et de réseautage.

Lilia Aït Akli

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DE L'IATF

Les instructions de Tebboune

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion de travail consacrée à la préparation de la cérémonie d'ouverture de la quatrième édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025) qui ouvrira ses portes jeudi prochain à Alger pour une durée d'une semaine.

C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la présidence, précisant que la réunion s'est tenue en présence du directeur de cabinet de la présidence de la République, Boualem Boualem, des membres du gouvernement et du conseiller chargé de la direction générale de la communication.

L'IATF 2025 que l'Algérie abrite pour la

première fois depuis sa première édition en 2018 verra la présence de plusieurs chefs d'Etat africains, outre la participation de plus de 140 pays, quelques 2 000 exposants et plus de 35 000 visiteurs.

L'événement, organisé par l'Algérie en coopération avec la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), vise à renforcer l'intégration économique de l'Afrique et sert de plateforme pour les affaires et les investissements, avec des accords commerciaux attendus de plus de 44 milliards de dollars.

Outre l'aspect économique que revêt cet événement d'envergure, il est également porteur d'une dimension géopolitique stra-

tégique, au regard de sa relation intrinsèque avec les enjeux qui en font un élément vital et déterminant au plan régional, continental et international. L'IATF 2025 constitue un lieu idoine où les participants tisseront de nouveaux liens et resserreront ceux qui existent déjà. Ce sera, en somme, un lieu où « les ponts de la solidarité et du futur commun vont être édifiés », pour paraphraser le ministre de la Communication, Mohamed Meziane.

Les pays et les populations africaines seront, sans aucun doute, les gagnants de cette « fête » continentale que l'Algérie a le privilège d'abriter une semaine durant.

Hamid B.

CULTURE DU SAFRAN

L'Algérie mise sur une filière à haute valeur ajoutée

La stratégie nationale pour l'organisation, le développement et la généralisation de la culture du safran en Algérie a été lancée hier, à l'Ecole nationale supérieure d'agronomie (ENSA). Une filière prometteuse qui s'appuie sur la recherche scientifique, la formation et la coopération interministérielle, dans le but de diversifier le secteur agricole mais aussi de positionner le safran algérien sur les marchés internationaux.

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, a indiqué, à cette occasion, que le lancement de la stratégie nationale pour la culture du safran représente une étape essentielle dans la structuration et la valorisation de la filière, saluant le travail considérable mené par les institutions de recherche et de formation, notamment l'Institut national de recherches forestières, pour la relance de la filière safran.

Pour sa part, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a mis en avant la contribution de ce projet à la concrétisation d'une agriculture diversifiée. Selon lui, le safran revêt une valeur économique et sociale considérable. Dans ce sens, il a insisté sur la nécessité de valoriser la recherche scientifique, de développer une industrie autour de ce produit et de promouvoir sa commercialisation, tant sur le marché local qu'à l'international. Il a également salué la coopération interministérielle qui accompagne cette initiative.

Ces efforts se sont traduits par la mise en place d'un itinéraire technique spécifique, d'expérimentations sur l'adaptation de cette culture aux différents climats du pays, ainsi que par la formation de dizaines de producteurs issus de plusieurs wilayas. Le ministre a également rendu hommage aux producteurs qui, en relevant le défi, ont contribué au financement et à la promotion de cette culture prometteuse.



Une filière prometteuse.

L'expérience algérienne du safran remonte à 2009. Elle avait débuté dans la wilaya de Khenchela, après la perte des vergers de pommes, avec pour objectif de diversifier les cultures et d'améliorer les revenus des agriculteurs. Dix sites pilotes avaient alors été aménagés, a rappelé Morsli Boutkhil, maître de recherche à l'Institut national de recherche forestière (INRF) de Tlemcen. Face au succès rencontré, la demande locale s'est rapidement élargie pour atteindre 29 wilayas en 2018. Un deuxième projet a été lancé en 2019 afin d'améliorer le rendement et réduire la pénibilité du travail grâce à l'utilisation de conteneurs métalliques surélevés et de machines. Ce dispositif a permis une hausse de productivité de 300 %, attei-

gnant 20 kg par hectare.

Aujourd'hui, le safran algérien répond aux normes internationales (ISO 3236), un gage de qualité qui ouvre la voie à l'exportation, alors que la demande mondiale connaît une croissance annuelle de 7 à 8 % depuis 2021. La plate-forme du Centre de développement des technologies avancées (CDTA) recense déjà plus de 200 producteurs à travers le pays, confirmant l'ancrage de cette filière prometteuse dans le paysage agricole national.

Dans le même cadre, une convention de coopération a été signée entre le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, représenté par l'ENSA et le Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides, et le secteur de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, représenté par le Centre national de recherches forestières et le Centre national de contrôle et de certification des semences et plants. Cette convention porte sur la certification de l'itinéraire technique du safran, condition essentielle pour garantir sa production et son exportation, tout en assurant la formation continue des acteurs de la filière. A l'issue de la cérémonie, les deux ministres ont visité la ferme centrale de l'Ecole nationale supérieure d'agronomie. Ils y ont suivi des présentations sur les étapes clés de la culture du safran, avant de donner le coup d'envoi symbolique à la plantation de bulbes.

Rim Boukhari

TIZI OUZOU

Exonération de la taxe sur le recyclage

LA WILAYA de Tizi Ouzou franchit une étape dans la promotion de l'activité de recyclage. La direction de l'environnement de la wilaya vient d'annoncer l'exonération de la taxe pour les collecteurs de déchets recyclables. Cette mesure, rendue publique via un communiqué, vise à inciter les acteurs de la filière à se formaliser et à stimuler l'économie circulaire. Cette décision s'inscrit dans la lignée des initiatives du ministère de l'Environnement, qui s'efforce de répondre au mieux à la gestion des déchets à l'échelle nationale. Cette exonération cible spécifiquement la taxe instaurée par le décret exécutif n°24-61 du 29 janvier 2024. Elle s'applique aux personnes physiques et morales engagées dans la collecte de déchets, levant ainsi un obstacle financier à l'entrée et à la pérennisation de cette activité indispensable dans la protection de l'environnement.

L'objectif principal de cette mesure est de faciliter la transition d'un secteur, encore largement informel, vers une économie plus structurée. L'activité de recyclage en Algérie souffre d'un manque en matière de réglementation et d'une organisation insuffisante des circuits de valorisation. En offrant ainsi un avantage fiscal, les autorités espèrent encourager les recycleurs et autres collecteurs indépendants à s'intégrer dans un cadre légal. Le recyclage des déchets reste toutefois encadré par des conditions strictes, car l'exonération n'est pas automatique. Pour en bénéficier, les collecteurs doivent se conformer à un processus administratif rigoureux. Ils doivent constituer un dossier qui comprend notamment une demande écrite, une copie de leur carte d'identité et un extrait de naissance. Cependant, la condition la plus significative est la signature d'un

contrat avec au moins un partenaire agréé dans le tri ou le traitement des déchets. Cette exigence est cruciale, car elle instaure un lien direct entre les collecteurs et les maillons industriels de la chaîne de recyclage. L'obtention d'une autorisation spécifique pour l'activité de collecte reste également obligatoire, soulignant ainsi la volonté des autorités de maintenir un contrôle sur le secteur. Un pas vers l'économie circulaire ? Oui dès lors que cette mesure est à considérer plus qu'un simple allègement fiscal. Elle témoigne effectivement d'une réelle ambition de professionnaliser et de réguler un secteur porteur, capable de générer des emplois locaux tout en contribuant à la protection de l'environnement. En somme, c'est un défi qui mérite d'être relevé.

Saïd Tisseguine

R. B.

LAIT UHT

Aucune hausse des prix

LE MINISTÈRE du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a démenti toute hausse du prix du lait UHT, suite aux informations relayées ces derniers jours. Le département de Tayeb Zitouni a réitéré son engagement à « assurer un suivi rigoureux du marché afin de lutter contre toute pratique illégale », soulignant que les grandes entreprises nationales de production ont démenti

toute augmentation des prix. « Suite aux informations relayées dernièrement sur une hausse des prix du lait UHT, le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national informe l'opinion publique nationale qu'il a reçu des données officielles auprès des grandes entreprises nationales de production (Soummam, Tchin-Lait Candia, Hodna Lait), confirmant de manière caté-

gorique qu'aucune augmentation n'a été appliquée, les prix demeurant inchangés comme pratiqués sur le marché national », lit-on dans le communiqué. Dans ce cadre, le ministère a salué la position de ces entreprises nationales, ainsi que leur responsabilité sociale de garantir la stabilité de l'approvisionnement du marché, et de préserver le pouvoir d'achat des citoyens, réaffirmant « son engagement à

assurer le suivi rigoureux sur le terrain et le contrôle du marché afin de lutter contre toute pratique illégale ou tentative d'exploitation susceptible de porter atteinte aux intérêts du consommateur ». Le ministère a également réitéré, dans son communiqué, son engagement à protéger le pouvoir d'achat des citoyens, et à assurer la disponibilité des produits et la stabilité des prix.

H. B.

COOPÉRATION ALGÉRO-KOWEÏTIENNE

L'hydrogène vert au programme

LA SOCIÉTÉ koweïtienne Metro Holding Company envisage de lancer en Algérie un projet d'investissement majeur dans l'hydrogène vert. Tirant parti du potentiel solaire et éolien que recèle l'Algérie, cette initiative ambitionne de produire et d'exporter de l'hydrogène vers l'Europe, tout en favorisant le transfert de technologies et le développement des compétences nationales.

Le président du Conseil d'administration de la société Metro Holding Company, Cheikh Mechaal Al-Jarrah Al-Sabah, a présenté, hier à Alger, les grandes lignes de cette initiative au ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab.

Le projet ambitionne non seulement de tirer profit des ressources solaires et éoliennes de l'Algérie, mais également de favoriser le transfert de technologies et la localisation industrielle, notamment à travers la fabrication d'électrolyseurs, a indiqué le ministère de l'Énergie dans un communiqué. Il prévoit également le développement des compétences nationales et le renforcement du contenu local, afin d'établir des partenariats durables. Les deux parties ont convenu, lors de cette rencontre, de mettre en place des réunions techniques entre experts pour tracer une feuille de route. A cette occasion, Arkab a réaffirmé à son hôte koweïtien l'ambition de l'Algérie de devenir un hub régional dans la production et l'exportation d'hydrogène vert, en rappelant le projet du « South2 North Corridor » reliant l'Algérie à l'Europe, et déjà soutenu par une déclaration d'intention signée à Rome en janvier 2025.

Il a souligné que la réussite de tels projets nécessite un cadre juridique attractif, le développement des capacités humaines et technologiques, ainsi qu'un climat d'affaires compétitif, favorisé notamment par la nouvelle loi sur l'investissement, selon les précisions du ministère. Metro Holding, l'un des groupes d'investissement les plus influents du Koweït, actif dans l'énergie, les infrastructures, l'immobilier et l'industrie, entend élargir sa présence internationale et contribuer à la transition énergétique en Algérie, notamment dans le domaine de l'hydrogène vert. La rencontre, qui s'est tenue au siège du ministère, s'est déroulée en présence du secrétaire d'État chargé des Énergies renouvelables, Noureddine Yassaa, et du PDG de Sonatrach.

R. B.

URGENCES SATURÉES

La santé de proximité en renfort

Face à l'afflux croissant de patients dans les services des urgences, le ministère de la Santé, dans une note adressée aux directeurs de la santé et de la population des wilayas, a tracé une nouvelle stratégie pour que les polycliniques, les centres de santé et les salles de soins redeviennent la porte d'entrée du système sanitaire, afin de rapprocher les soins du citoyen, de désengorger les hôpitaux et de permettre aux services hospitaliers de se consacrer pleinement à leur mission essentielle, celle de la prise en charge des cas graves et complexes.

Depuis plusieurs années, les établissements hospitaliers du pays subissent une pression constante qui entrave leur fonctionnement. Les services des urgences, déjà sous tension, voient affluer quotidiennement des milliers de citoyens souffrant de pathologies mineures qui devraient être prises en charge dans les polycliniques, centres de santé et salles de soins. Cette situation a créé un double déséquilibre. D'une part, elle prive les hôpitaux de leur vocation fondamentale qui consiste à traiter les cas graves et les affections nécessitant un plateau technique avancé. D'autre part, elle allonge les délais d'attente et affecte directement la qualité des soins pour les véritables urgences.

Le ministère a affirmé que ce constat n'est pas nouveau. Il trouve son origine dans une méconnaissance, chez une partie de la population, du fonctionnement hiérarchisé du système national de santé. Le citoyen a souvent tendance à considérer l'hôpital comme le premier recours, même pour une pathologie bénigne, alors que la logique de hiérarchisation des soins prévoit un cheminement progressif à travers des structures adaptées. Ce principe, déjà inscrit dans la réglementation, reste pourtant insuffisamment appliqué.

La note insiste sur le fait qu'il ne saurait être question de refuser l'accès des citoyens aux hôpitaux. Aucun malade ne doit être laissé sans prise en charge. Mais l'efficacité du système repose sur une orientation intelligente qui distingue les urgences véritables des pathologies courantes. L'objectif affiché est de rapprocher les soins du citoyen, organiser son parcours médical et préserver les hôpitaux de

la surcharge qui les empêche de se consacrer à leurs missions essentielles. Pour atteindre cet équilibre, le ministère a défini une série de mesures qui traduisent une véritable feuille de route. La première consiste à informer et sensibiliser les citoyens sur le rôle exact des structures de proximité. Il s'agit de rappeler que les polycliniques, les centres de santé et les salles de soins ne sont pas des structures secondaires mais des maillons essentiels de la chaîne de soins. Ces établissements assurent la prévention, les consultations générales et spécialisées de base, la santé reproductive, la planification familiale, le suivi des programmes sanitaires et l'amélioration du cadre de vie. Des campagnes continues devront être menées, utilisant tous les supports disponibles, des affiches locales aux médias traditionnels en passant par les réseaux sociaux. Les professionnels de santé eux-mêmes devront s'impliquer dans cette pédagogie pour convaincre les patients de l'importance du premier niveau de soins.

RENFORCER LA COORDINATION ENTRE LES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS

La seconde mesure vise à renforcer le fonctionnement des polycliniques permanentes qui assurent un accueil continu vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Ces établissements devront devenir les véritables points de garde de la santé publique. Le ministère prévoit en outre la promotion de certaines salles de soins en centres de santé, afin d'étendre l'offre sanitaire dans les zones où la densité démographique a créé une plus grande demande.

Un autre axe concerne l'organisation du



parcours des patients. Les malades présentant des pathologies non urgentes devront être orientés vers les structures de proximité, permettant ainsi aux hôpitaux de se concentrer sur les soins secondaires et tertiaires. Pour ce faire, il sera nécessaire de renforcer la coordination entre les établissements hospitaliers et les structures de base.

Le développement de consultations spécialisées externes est présenté comme une solution pour rapprocher les soins de haut niveau du citoyen tout en désengorgeant les grands centres hospitaliers.

Le ministère a également souligné l'importance d'un investissement soutenu dans les ressources humaines et matérielles. Sans médecins, infirmiers et équipements disponibles dans les structures de proximité, aucune réforme ne saurait porter ses fruits. Les wilayas les plus peuplées devront bénéficier d'une attention particulière afin que les polycliniques et centres de santé disposent des moyens nécessaires

pour répondre aux besoins quotidiens de la population.

Au-delà de ces mesures, la note place la responsabilisation du citoyen au cœur de la stratégie. Mieux informé sur le rôle des différentes structures, le patient pourrait ainsi faire un choix éclairé et rationnel quant au lieu où il doit se rendre. Ce changement de comportement, conjugué à une organisation plus stricte des parcours de soins, permettra d'atteindre un double objectif. D'une part, valoriser les structures de proximité dans le système national de santé et d'autre part redonner aux hôpitaux leur capacité d'action pour les urgences réelles et les soins hautement spécialisés.

Chaque direction de la santé de wilaya est désormais tenue de rendre compte régulièrement de l'application de ces mesures. Un rapport semestriel devra être transmis au ministère afin de mesurer l'état d'avancement de la réforme. Ce suivi rigoureux traduit la volonté des pouvoirs publics d'assurer la réussite de cette réorganisation.

Il convient de noter qu'à travers cette note, le ministère de la Santé affiche l'ambition de désengorger les hôpitaux, ainsi que la réhabilitation de la place des structures de proximité dans la vie quotidienne des citoyens. C'est un changement culturel et organisationnel qui s'annonce, fondé sur la pédagogie, la responsabilisation et une gestion plus rationnelle des ressources. Si cette stratégie est pleinement appliquée, elle pourrait constituer une étape déterminante pour un système de santé plus équilibré, plus efficace et surtout plus proche du citoyen.

Sihem Bounabi

IMPORTATIONS MÉDICALES

Contrôle préalable et suivi post-commercialisation imposés

À PARTIR du 7 septembre, les importateurs de dispositifs médicaux devront se soumettre à un nouveau mécanisme strict de contrôle imposé par l'Agence nationale des produits pharmaceutiques. C'est ce qu'a indiqué, avant-hier, un communiqué de l'agence.

Selon les informations contenues dans le communiqué, l'agence a annoncé un durcissement des procédures dans l'optique de garantir la conformité de ces équipements aux standards de qualité et aux exigences réglementaires. D'après les nouvelles dispositions, l'ensemble des importateurs concernés devront désormais déclarer chaque pro-

duit destiné à un usage humain auprès des services techniques de l'agence, et ce, avant toute mise sur le marché et distribution, a précisé la même source.

Dans cette optique, l'agence a souligné que des inspections régulières seront ensuite menées par les équipes spécialisées pour vérifier le respect des normes sanitaires en vigueur. Au-delà du contrôle préalable, l'agence a, en ce sens, mis l'accent sur un suivi post-commercialisation pour assurer une veille permanente sur la qualité, la sécurité et les performances des dispositifs médicaux sur le marché, toujours selon la même source.

Dans la même veine, tout incident ou dysfonctionnement constaté devra être signalé sans délai aux services compétents de l'agence, mais aussi aux autorités concernées, a-t-elle alerté.

Enfin, la même source a indiqué que cette mesure s'inscrivait dans le cadre d'une vaste restructuration stratégique de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques, avec l'objectif de renforcer la sécurité sanitaire et de garantir la fiabilité des équipements médicaux destinés aux praticiens comme aux patients.

Khalil Aouir

FÊTE DU MAWLID

Attention aux dangers des produits pyrotechniques

À L'APPROCHE de la célébration du Mawlid Ennabaoui, le ministère de la Santé a lancé, hier, un appel à la prudence, mettant en garde contre les risques graves liés à l'utilisation des produits pyrotechniques, notamment les pétards et feux d'artifice. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère.

La même source souligne que ces produits, souvent utilisés de manière festive, peuvent en réalité « transformer la fête en drame », en raison des nombreux accidents qu'ils provoquent chaque année. « Les pétards et feux d'artifice représentent un danger réel pour la santé physique et psychique des citoyens », insiste la même source.

Les autorités sanitaires rappellent que les produits pyrotechniques sont à l'origine de brûlures sévères, d'acci-

dents auditifs et de blessures invalidantes. L'explosion d'un pétard peut, par exemple, entraîner la perte de doigts, des lésions oculaires pouvant aller jusqu'à la cécité, ou encore des brûlures du 2^e et 3^e degrés, laissant des cicatrices durables voire des déformations du visage.

Outre les blessures physiques, le communiqué évoque également les nuisances sonores importantes générées par les déflagrations, qui affectent le bien-être des citoyens, notamment les personnes âgées, les malades, les femmes enceintes et les enfants. « Le bruit fort et répété des pétards a un impact négatif sur le bien-être physique et psychique des voisins », avertit le ministère.

Selon les statistiques des hôpitaux, les enfants et adolescents figurent parmi les principales victimes de ces acci-

dents. Le ministère appelle ainsi les parents et adultes à faire preuve de responsabilité, en protégeant les plus jeunes et en les dissuadant de manipuler ces produits dangereux.

En cas d'accident, le ministère recommande d'appliquer immédiatement la « règle des 15 », à savoir faire couler de l'eau tiède (15 °C) sur la zone brûlée, pendant 15 minutes, à une distance de 15 cm.

Cette méthode permet de ralentir la progression de la brûlure et de limiter les dommages sur la peau. En cas de complication ou de douleur persistante, il est impératif de se rendre aux urgences de l'établissement hospitalier le plus proche.

Aymen D.

BARCELONE

La flottille humanitaire pour Gaza fait demi-tour à cause de la tempête

Une flottille transportant l'activiste suédoise Greta Thunberg et d'autres militants, partie le 31 août de Barcelone avec une cargaison d'aide humanitaire à destination de la bande de Gaza, a dû faire demi-tour en raison de conditions météorologiques dangereuses, ont annoncé les organisateurs le 1er septembre.

« En raison des conditions météorologiques dangereuses, nous avons effectué un essai en mer puis sommes retournés au port pour laisser passer la tempête », ont expliqué les organisateurs. Aucune date n'a été communiquée pour une nouvelle tentative. La Global Sumud Flotilla souhaite briser le blocus israélien sur le territoire palestinien et acheminer de la nourriture, de l'eau et des médicaments, alors qu'Israël intensifie ses opérations à Gaza. « L'histoire ici, c'est la Palestine », a déclaré Greta Thunberg lors d'une conférence de presse à Barcelone.

« L'histoire, c'est comment des populations sont délibérément privées des moyens essentiels de survie. » Contre la famine à Gaza Les experts alimentaires avaient déjà alerté ce mois-ci sur une situation de famine à Gaza, où près d'un demi-million de personnes sont confrontées à des niveaux catastrophiques de faim. Depuis le début du conflit, il y a près de 23 mois, plus de 63 000 personnes ont été tuées, dont au moins 332 Palestiniens morts de malnutrition, parmi lesquels 124 enfants, selon le ministère de la Santé de Gaza dirigé par le Hamas. Le convoi maritime, composé d'une vingtaine de bateaux et de délégations provenant de 44 pays, sera rejoint par d'autres navires en provenance d'Italie, de Grèce et de Tunisie. Parmi les participants figurent, outre



Greta Thunberg, l'acteur de « Game of Thrones » Liam Cunningham, des activistes, des journalistes et des personnalités politiques comme l'ancienne maire de Barcelone, Ada Colau.

« Il est clair qu'Israël viole continuellement le droit international en attaquant, en interceptant illégalement les bateaux en eaux internationales et en empêchant

l'acheminement de l'aide humanitaire », a déclaré Thunberg dans une interview. Une nouvelle tentative pour briser le blocus sur Gaza Ce n'est pas la première tentative de Thunberg et Cunningham pour atteindre les eaux de Gaza cette année. En juin, Thunberg avait été expulsée lorsqu'un navire sur lequel elle voyageait, le Madleen, avait été intercepté par l'armée israé-

lienne. Cunningham a montré une vidéo d'une fillette préparant ses propres funérailles, décédée quatre jours plus tard, illustrant la gravité de la situation humanitaire. En juillet, un autre navire d'aide avait été stoppé par l'armée israélienne : 21 activistes et journalistes internationaux avaient été détenus, et la cargaison – comprenant du lait infantile, de la nourriture et des médicaments – avait été saisie, selon la Freedom Flotilla Coalition. Le bilan de l'agression génocidaire menée par l'occupation sioniste contre la bande de Ghaza depuis le 7 octobre 2023 s'est alourdi à 63.557 martyrs et 160.660 blessés, dont une majorité de femmes et d'enfants, ont indiqué lundi les autorités sanitaires palestiniennes. Selon les mêmes sources, les corps de 98 martyrs et 404 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures. Les mêmes sources ont ajouté que 11.426 Palestiniens sont tombés en martyrs et 48.619 autres ont été blessés depuis le 18 mars dernier, date de la reprise de l'agression sioniste, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres. D'autre part, les autorités sanitaires palestiniennes ont souligné que le bilan des attaques de l'armée sioniste visant les Palestiniens qui attendaient l'aide humanitaire à Ghaza s'élève désormais à 2.294 martyrs et 16.839 blessés.

R. I.

TRUMP :

«Sans tarifs, l'Amérique deviendrait un pays du tiers-monde»

DONALD TRUMP a affirmé que l'avenir économique des États-Unis dépendait des droits de douane. Il a averti qu'une décision de justice défavorable pourrait annuler des investissements massifs et plonger le pays dans le déclin. S'exprimant sur la procédure judiciaire concernant les tarifs imposés jusqu'ici à plusieurs pays à travers le monde, le président américain Donald Trump a de nouveau utilisé Truth Social pour avertir que l'économie nationale dépend largement de ces droits de douane et qu'une remise en cause par la justice risquerait de plonger les États-Unis

dans un déclin brutal. « Plus de 15 000 milliards de dollars seront investis aux États-Unis, un RECORD. Une grande partie de cet investissement est liée aux droits de douane. Si une cour de gauche radicale est autorisée à abolir ces droits de douane, presque tout cet investissement, et bien plus encore, sera immédiatement annulé ! À bien des égards, nous deviendrions un pays du tiers-monde, sans aucun espoir de retrouver notre GRANDEUR. LE TEMPS PRESSE !!! Président DJT », a-t-il écrit. Dans une autre publication, Trump a vanté la baisse des prix dans le pays, en particu-

lier dans le secteur de l'énergie, et assuré que l'inflation était quasiment absente. Il a mis en avant la chute du prix de l'essence, présenté comme un succès de sa politique tarifaire, et affirmé que ces mesures rapportaient des milliards aux États-Unis tout en renforçant leur position internationale. Par contraste, le chef d'État a dénoncé les projets éoliens, qu'il a qualifiés de coûteux et de nuisibles, soutenus, selon lui, par des responsables corrompus. Donald Trump a également rappelé que les droits de douane imposés sous son mandat restaient en vigueur, malgré une décision défavorable

de la cour d'appel fédérale du district de Columbia. Le 29 août, celle-ci a jugé qu'il n'avait pas l'autorité pour instaurer plusieurs de ces taxes, dont celles adoptées en avril contre divers pays, que Washington avait présentées comme des « mesures de rétorsion ». La décision s'applique également aux droits instaurés en février contre le Canada, la Chine et le Mexique. Mais leur suppression n'est pas immédiate : ils resteront en vigueur au moins jusqu'au 14 octobre, délai accordé à l'administration américaine pour saisir la Cour suprême.

R. I.

MERZ :

L'OTAN se serait «effondrée» si l'Allemagne n'avait pas accru ses dépenses de défense

LE CHANCELIER allemand Friedrich Merz a soutenu que l'Allemagne avait empêché l'OTAN de sombrer en assouplissant le «frein à l'endettement» pour augmenter les dépenses de défense du pays. Selon lui, sans cette décision, l'Alliance atlantique aurait pu s'effondrer. Dans une interview accordée à la chaîne ZDF, le chancelier Friedrich Merz a affirmé que l'Allemagne avait joué un rôle décisif dans la survie de l'OTAN. Il a suggéré que la décision de Berlin d'assouplir le « frein à l'endettement », la règle constitutionnelle interdisant de dépenser plus que ce que l'État perçoit, avait permis d'augmenter les dépenses mili-

taires et d'éviter l'effondrement de l'Alliance atlantique. « Grâce à notre décision, nous avons pu préserver l'OTAN. J'étais au sommet de l'OTAN à La Haye. Si nous n'avions pas modifié la Loi fondamentale de la République fédérale d'Allemagne et si nous n'avions pas autorisé notre pays à consacrer 3,5 % de son budget à la défense, plus 1,5 % aux infrastructures nécessaires, l'OTAN se serait probablement effondrée ce jour-là. Nous l'avons empêché », a-t-il indiqué. Lors du sommet de l'OTAN à La Haye, les 24 et 25 juin, les dirigeants des États membres ont décidé d'augmenter les budgets militaires à hauteur de 5 % du

PIB. Selon l'accord, d'ici 2035, au moins 3,5 % du PIB devront être consacrés aux dépenses militaires, tandis qu'un maximum de 1,5 % sera destiné à la protection des infrastructures critiques, des réseaux, à la résilience civile, à l'innovation ainsi qu'au renforcement de la base industrielle de défense. En Allemagne, les amendements à la Constitution, entrés en vigueur le 25 mars, ont rendu possible l'assouplissement du frein à l'endettement. Ce changement a ouvert la voie à un financement accru de la défense et à la création d'un fonds spécial pour les infrastructures, doté de 500 milliards d'euros.

R. I.

SENS D'UNE NOBLE NAISSANCE

Par Cheikh Tahar Badaoui

Aussitôt, la noble Khadîdja, émue par cette scène prophétique, réconforta son mari en lui rappelant qu’il ne saurait être victime de tentatives sataniques, du fait de Ses qualités morales et Ses vertus exemplaires à l’égard de tout le monde et notamment vis-à-vis des besogneux et des nécessiteux et lui dit entre autres : « Prêche la Parole de Dieu, ô mon cousin, ne te décourage pas. J’espère que Tu seras le Prophète de cette Communauté, le Prophète tant attendu. » Ensuite, le Prophète s’allongea, elle le couvrit de ses vêtements comme si par ce geste, elle voulut le protéger de tout mal. Elle accompagna plus tard son époux, pour rendre visite à son cousin Waraqa et lui demander quelques éclaircissements à propos de cet événement inattendu. Waraqa, après avoir interrogé le Prophète sur les différentes phases de la scène vécue dans la caverne, s’écria : « Tu es l’Envoyé de Dieu ; néanmoins Tu seras pourchassé par Tes citoyens. Stupéfait par cette vérité émanant de la bouche d’un érudit, le Prophète lui demanda le pourquoi de leur persécution, d’autant plus qu’il ne fût guère l’objet d’un comportement douteux. A Waraqa de lui répondre avec assurance : « L’Ange qui Ta surpris dans Ta grotte est l’Ange Gabriel, celui qui fit descendre la Révélation divine à Moïse, et, sache que, quiconque vient trouver son peuple avec ce que Tu apportes de nouveau, est automatiquement rejeté par son entourage et pourchassé à jamais. Je souhaiterais cependant d’être à Tes côtés à ce moment là, pour Te venir en aide et Te protéger des Mécréants. » Mais Waraqa ne tarda pas à rendre son dernier soupir ! Selon presque toutes les sources arabes, le vieux Waraqa était Chrétien, sans qu’il soit possible de préciser son obédience. On le présente comme fort instruit des Ecritures. Il vit en Muhammad, le Prophète attendu depuis Jésus, en souvenir du passage de l’Evangile de Saint Jean sur le Paraclet (XVI, 7-10). Sa déclaration se situe dans l’atmosphère du moment. On parlait en effet un peu partout, en particulier dans les milieux judéo-chrétiens, de l’arrivée du Messie annoncé par les Ecritures et appelé à réformer le monde. Waraqa, voit ainsi en Muhammad, le Prophète annoncé. Après trois années de diffusion secrète de l’Islam, le Prophète décida sur injonction divine, de prêcher publiquement la nouvelle doctrine à la suite de la Révélation des Versets suivants : « N’invoque donc guère une autre divinité avec Allah, sinon Tu seras du nombre des châtiés. Et avertis les gens qui Te sont les plus proches. » (Sourate dite « Les poètes » ou dite « Aš-Šu‘arā » Versets 213 et 214.). « Expose donc clairement ce qu’on T’a commandé et détourne-Toi des associés. Nous T’avons effectivement défendu vis-à-vis des railleurs. Ceux qui associent à Allah une autre divinité ; mais ils le sauront bientôt. » (Sourate dite « Al Hijr » Versets 94 à 96) « Ô, Toi, (Muhammad) ! Le Revêtu d’un manteau ! Lève-Toi, et avertis. Et de Ton Seigneur, célèbre la Grandeur. Et Tes vêtements, purifie-les. Et éloigne-Toi de tout péché. Et ne donne point, dans le but de recevoir davantage. Et Tu devras endurer pour Ton Seigneur. » (Sourate dite « Le revêtu d’un manteau » ou dite « Al-Mud-dathir » Versets 1 à 7). Le Prophète, Salut Divin, Sur Lui, obéit et proclama ouvertement, solennellement, l’Unicité du Seigneur, la condamnation du polythéisme et de l’idolâtrie : Seul le Seigneur Est Dieu ! Dieu exige qu’on n’adore et qu’on n’implore que Lui, Gloire à Lui Seul. Tout autre culte n’est qu’erreur, hérésie et superstition. Dieu, Seul Est Créateur,



Vivant, Eternel, Substant, Omnipotent, Sage et Libre. Il guide qui Il veut et égare qui Il veut. L’Enfer attend les pervers et le Paradis, les vertueux, car il y a la vie d’ici-bas, illusoire et éphémère, et la vraie vie, la vie future. Sa prédication amuse au début, puis irrite les Mecquois, lesquels trop attachés aux croyances païennes de leurs ancêtres, et réfractaires à toute idée de vie outre-tombe. Le Prophète donne à la Religion qu’Il prêche, le nom d’Islam, c’est-à-dire, une doctrine qui exige la soumission à Dieu, le total et confiant abandon en Sa Volonté, confirme la Révélation antérieure, faite à Ses prédécesseurs, notamment, le Patriarche Abraham, Moïse, Jésus et se propose de ramener le Judaïsme et le Christianisme à une conception plus stricte du monothéisme. Ainsi, le Prophète Muhammad, Salut Divin Sur Lui, illettré, ne sachant ni lire ni écrire, l’Envoyé de Dieu aux êtres humains et aux djinns (créatures de feu), cette Bénédiction du Seigneur à tous les Mondes, cet Annonciateur et Avertisseur, ainsi Sceau de l’ensemble des Prophètes, paracheva par Son Message, durant vingt trois années, de prédication, de lutte et de sacrifice, tous les Messages célestes et Sa Religion conclut par conséquent, toutes les Religions précédentes. Dans une description de Sa venue par rapport aux autres Prophètes, Il précise clairement, selon un de Ses compagnons Jabir Ibn ‘Abdullah, que Dieu agrée son âme : « Mon rapport aux Prophètes s’illustre par cet exemple : un homme qui construit une maison et l’achève à la perfection, à l’exception de l’emplacement d’une brique, laissé creux. Puis à chaque fois que quelqu’un y entre voir, il lui dit : « Qu’elle est belle sis ce n’était cet emplacement vide de la brique. » Je suis aux Prophètes ce qu’est cette brique est à l’ensemble de l’édifice. » Sans Sa sainte Mission, beaucoup d’aspects et de rapports dans la vie, n’auraient pas été réglementés par la Loi divine. La loi n’aurait pas été complète. Grâce donc au Message que le Prophète, Salut Divin Sur Lui, avait communiqué et destiné à l’humanité entière, tout détail du vécu a été régi par les décrets divins, précis et bien définis. Depuis, et jusqu’à nos jours et jusqu’à la fin des temps, les gens restent et resteront partagés entre croyants fidèles et dénégateurs pervers. En dépit des renégats, et depuis des siècles, des centaines de millions de femmes et d’hommes, de toute race, de toute condition, de tout âge et dans toutes les langues du monde, témoignent que Muhammad, est l’Envoyé de Dieu, qu’Il a transmis fidèlement, la Révélation qu’Il avait reçue de Son Seigneur, Maître des

Mondes, le Miséricordieux, le Compatissant... Il convient de souligner par ailleurs, qu’un Prophète d’une envergure aussi grande que celle de Muhammad, Salut Divin Sur Lui, qui apportait au monde une Religion éclairante, libérale, tolérante, universaliste, achevant et complétant les Religions révélées, ne pouvait laisser l’Europe d’hier et d’aujourd’hui dans l’indifférence. Les guerres, les polémiques devaient à elles seules, la forcer à porter des jugements de valeur sur le dogme et l’Apôtre de l’Islam. Jugements qui ont varié dans le temps et l’aire européens, avant et après son émancipation intellectuelle consécutive à la renaissance dont on peut noter les premières lueurs dès la fin du XIIIème siècle, après Jésus-Christ, grâce à l’influence que l’Islam exerça sur l’Espagne, l’Italie puis en France. En outre, la Chrétienté, qui n’a, durant des siècles, hésité devant aucun moyen, même les plus déloyaux, pour dénoncer l’Islam, a donné de notre Prophète, une image déformée, à l’instar de leurs descendants de nos jours. L’hypercritique tendancieuse d’un orientalisme généralement hostile et de mauvaise foi, le colonialisme qui a partout trouvé dans l’Islam, une force invincible opposée irréductiblement à son impérialisme et à son esprit de domination, ont également dressé « une muraille de Chine » entre l’Islam et le Monde occidental, en calomniant l’homme qui en a été et demeure le vecteur et le pôle de rayonnement. L’ennemi des Religions révélées, le diffamateur des Prophètes bibliques, le détracteur des Ecritures, l’intraitable et le moqueur Voltaire (m. en 1778), s’est attaqué avec hargne au Saint Coran et à Son Transmetteur. Dans sa tragédie « Mahomet » (1739), il présente le Prophète sous les traits d’un imposteur, intolérant et sanguinaire, il serait l’arrière grand-père du journaliste danois, utilisant le prétexte de liberté d’expression comme bouclier de défense. Il est vrai que dans cette pièce diffamatoire, il visait surtout le christianisme. Il la dédia malicieusement au Pape, lequel, avec la même malice lui adressa ses bénédictions. Néanmoins, ses lectures, un examen plus sérieux de l’histoire de l’Islam et des traductions du Saint Coran, ses relations personnelles, le comportement plein de tolérance des Turcs à l’égard des Chrétiens finirent par le forcer à modifier son jugement et à revenir sur ses visions erronées. Il se ravisa donc, et en toute objectivité, il écrivit dans « Œuvres complètes » à propos du Prophète : « Il faut avouer qu’il retira presque toute l’Arabie de l’idolâtrie. Il enseigne l’Unité de Dieu ; il déclamaient avec force, contre ceux qui Lui donnent des associés...Il était

bien difficile qu’une Religion si simple et si sage, enseignée par un homme toujours victorieux, ne subjuguât pas une partie de la terre. » Les inexactitudes de sa pièce qui fût représentée en 1742, le tourmentèrent : il en eût plus tard un peu honte, et en 1772, il revint sur la question : « Sa religion est sage, sévère, chaste, humaine : sage parce qu’il ne tombe pas dans la démence de donner à Dieu des associés et qu’elle n’a point de mystère ; sévère, parce qu’il défend les jeux de hasard, le vin et les liqueurs fortes, et qu’elle ordonne la prière cinq fois par jour !...Ajoutez à tous ces caractères, la tolérance. » Il n’en demeura pas moins accablé de remords, tracassé par ses injustes accusations contre notre Vénéré Prophète. Profitant d’une diatribe qu’il rédige contre Jésus, il écrit : « J’ai fait Mahomet beaucoup plus méchant qu’il n’était. » Toutefois, son contemporain, Johann Wolfgang von Goethe (m. en 1832) tenait le Prophète de l’Islam en très haute estime ; et c’est sans doute sous son influence, que le Roi de Prusse Frédéric Wilhelm le Grand, ordonna la construction de la première grande mosquée d’Europe occidentale à Mannheim. Les dépenses y afférentes furent d’ailleurs débloquées sur sa propre liste civile. Au siècle suivant, un autre adversaire, Ernest Renan (m. en 1892), spécialiste des Ecritures saintes, professeur à l’Institut catholique de Paris, rompt avec l’Eglise et devient libre penseur et s’attaque à tous les dogmes révélés. Il écrit cependant à propos de l’Islam : dans « Œuvres complètes » : « l’Islamisme est une Religion sérieuse, libérale, une Religion d’hommes, en un mot froide et raisonnable. » Il ajoute en un autre passage : « Je ne suis jamais entré dans une Mosquée sans une vive émotion ; le dirais-je ? Sans un certain regret de n’être pas musulman. » D’autres auteurs du même XIXème siècle, devaient, avec moins de réserve systématique, rejeter les délations calomnieuses de l’Eglise chrétienne et tenir le Prophète de l’Islam pour un homme exceptionnel, Salut Divin Sur Lui. Le romantisme allemand, d’abord, puis le romantisme français, ses écrivains, Chateaubriand et Alfred de Vigny mis à part, à l’instar de Victor Hugo, à son retour d’Espagne et plus tard d’Algérie, ne manquèrent pas de créer un courant de sympathie en faveur de l’Islam et d’ouvrir la voie aux conversions. La thèse, soutenue avec une insigne mauvaise foi par le Clergé chrétien selon laquelle « Mahomet était un imposteur », « l’Apôtre de l’idolâtrie », et « sa religion celle de la polygamie et de l’esclavage », fût battue peu à peu en brèche, et l’Islam fût de moins en moins injurié.

Un laboratoire pour une société civile créative et engagée

Sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts et à l'initiative de l'Observatoire national de la société civile, le Village des artistes de Zéralda à Alger a accueilli samedi et dimanche, l'Université d'été des associations à caractère culturel. Un rendez-vous inédit qui réunit des centaines d'acteurs associatifs venus des quatre coins du pays, aux côtés de personnalités culturelles.

La cérémonie d'ouverture s'est tenue en présence du ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou, accompagné de Mme Ibtissem Hamlaoui, présidente de l'Observatoire national de la société civile, de M. Si El Hachemi Assad, secrétaire général du Haut-Commissariat à l'Amazighité, ainsi que de représentants de la présidence, de la Cour constitutionnelle et des autorités locales. Cette forte mobilisation illustre l'importance stratégique accordée au rôle du mouvement associatif dans le paysage culturel national. Dans son discours, le ministre a salué « le cœur battant » que représentent les associations culturelles au sein de la société civile, estimant qu'elles incarnent à la fois la mémoire vivante de la nation et un rempart contre toute tentative de dilution identitaire. « Leur mission dépasse la simple animation locale pour devenir une force stratégique de cohésion sociale et de développement durable », a-t-il affirmé. M. Ballalou a rappelé que l'Algérie dispose aujourd'hui de 4 777 associations culturelles actives, réparties sur l'ensemble du territoire national. Un chiffre révélateur de la vitalité et de la diversité du mouvement culturel, mais aussi de l'attachement des citoyens à faire de la culture un levier d'unité et de progrès.

Le ministre a également annoncé que son département avait soutenu, au cours de l'année 2025, plus de 100 créations artistiques dans les domaines du théâtre, de la musique et de la danse, tout en finançant près de 200 projets culturels. Il a néanmoins insisté sur la nécessité de renforcer les capacités de gestion, de professionnali-



ser les pratiques et d'accompagner les associations pour en faire de véritables partenaires de la stratégie nationale. L'Université d'été se veut un espace de formation et d'échanges. Son programme comprend des ateliers interactifs consacrés à la conception et à la gestion de projets durables, à la documentation audiovisuelle du patrimoine, à la communication cultu-

relle, à la gestion administrative et financière, ainsi qu'aux techniques de plaidoyer et de mise en réseau. Des débats sont également prévus sur le rôle des élites culturelles et artistiques dans la défense de l'identité nationale et le soutien aux causes justes. Au-delà de son volet pédagogique, cette rencontre se présente comme un laboratoi-

re d'idées et un incubateur de projets. Elle ambitionne de créer une dynamique durable en faveur de la professionnalisation du tissu associatif culturel, au service de la préservation de l'identité nationale et de la promotion du rayonnement culturel algérien, en Algérie comme à l'international.

A.B. / Agence

ÉTHIQUE ET DISCIPLINE AU CŒUR DE LA PRATIQUE ARTISTIQUE

Ballalou appelle à l'accélération de la mise en place du Comité de déontologie

LE MINISTRE de la Culture et des Arts, Zoheir Ballalou, a insisté, lundi, sur la nécessité d'accélérer la mise en place du Comité de déontologie de l'artiste, un organe institutionnel censé garantir le respect des règles légales et éthiques dans la pratique artistique. Dans un communiqué rendu public, le département ministériel a précisé que le ministre a donné instruction au Conseil national des arts et des lettres de hâter l'installation de cette instance, en application du décret présidentiel portant statut de l'artiste. Ce comité aura pour mission de préserver la discipline et l'intégrité dans le champ artistique, en veillant à instaurer un cadre responsable et transparent. Parallèlement, il sera procédé à la création d'une instance nationale dédiée à la



médiation et à la déontologie dans le secteur cinématographique, conformément à un décret exécutif récemment publié. Cette structure sera chargée d'élaborer et de faire

respecter une charte de déontologie pour les professionnels du cinéma, tout en protégeant leurs droits et en renforçant une concurrence loyale, facteur clé d'une industrie cinématographique performante. La tutelle affirme placer la promotion des valeurs professionnelles au cœur de ses priorités, considérant qu'elles constituent une condition indispensable pour préserver la noblesse de l'art et encourager des pratiques éthiques et transparentes. Tout en réitérant son soutien indéfectible à la liberté de création, le ministère rappelle que celle-ci doit s'exercer dans le cadre des lois de la République et des chartes éthiques, au service de l'intérêt général et de la stratégie culturelle nationale.

A. B.

LE MINISTRE DE LA CULTURE SUPERVISE LES PRÉPARATIFS DU SAFEX

Plus de 35 000 visiteurs attendus aux Journées créatives africaines à Alger

À QUELQUES jours de l'ouverture du Salon du commerce intra-africain (IATF2025), prévu du 4 au 10 septembre à Alger, le ministre de la Culture et des Arts, Zoheir Ballalou, a effectué une visite d'inspection au Palais des expositions Safex, accompagné des responsables de l'organisation et de cadres de son département. Cette visite a permis de constater l'état d'avancement des préparatifs des Journées créatives africaines (CANEX), qui viendront enrichir le programme du salon par une

forte dimension culturelle. Le ministre a parcouru les pavillons officiels, les espaces dédiés aux éditeurs, aux arts visuels, ainsi que les salles prévues pour accueillir ateliers, conférences et masterclass dans plusieurs disciplines : cinéma, littérature, patrimoine, gastronomie, tourisme culturel et industries créatives. Au pavillon du ministère de la Culture et des Arts, il a insisté sur la nécessité de valoriser l'image de l'Algérie à travers un espace novateur, porteur de messages cultu-

rels et civilisationnels, reflétant la diversité et la richesse du patrimoine national. Le ministère a également prévu un riche programme culturel en marge de l'événement, impliquant les principales institutions culturelles de la capitale. Plus de 35 000 visiteurs, venus de divers pays africains et accompagnés par la presse nationale et internationale, sont attendus pour ce rendez-vous d'envergure.

A. B.

USMA 0 – MCA 0:

Le big derby sans vainqueur

Le derby algérois entre l'USM Alger et le MC Alger s'est terminé sur un score nul (0-0), en clôture de la 2e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, disputé dimanche soir à Blida, alors que la JS Kabylie a raté l'opportunité de s'imposer face au promu l'ES Ben Aknoun en faisant match nul (1-1) sur le terrain du stade du 20 août 1955 à Alger.

Mokwena a lancé un onze vert et rouge inédit avec Guendouz dans les buts, le jeune Ben Haoua au milieu avec Zougrana et une attaque composée de Boucherit à droite, Messoussa à gauche et Kipré et Naidji en pointe. En face Benchikha alignait Che Malone aux côtés d'Alilet, Loucif au milieu avec Draoui et Benzaza et un trio offensif Gha-cha, Benayad, Khalid.

L'USMA qui recevait son rival de toujours devant ses 6000 supporters, n'a pas pu remporter un match caractérisé d'un niveau technique tout juste moyen, entre deux clubs qui jouent leur premier match en Championnat, cette saison.

Certes chacune des deux équipes avait des occasions pour marquer, mais l'enjeu a pris le dessus sur le jeu, puisque les deux gardiens n'avaient pas trop à faire pour garder vierge leurs cages, malgré quelques interventions décisives de part et d'autre, lors des deux périodes de jeu.

Mais les deux coachs Abdelhak Benchikha, côté USMA, et le sud-Africain Rhulani Mokwena, devaient avoir tiré des enseignements sur l'ensemble de la partie dans l'optique des prochaines journées.

Dans l'autre match de la journée, les "Canaris" de Ryad Boudebouz, grand favori pour des titres cette saison, se sont contentés d'un match nul, en déplacement, face au nouveau promu, l'ES Ben Aknoun (1-1), avec même la participation de pratiquement toutes leurs nouvelles recrues dont Mahious, Belaid.

C'est l'ancien international Boudebouz qui ouvre le score pour les siens (37e), quelques minutes après le ratage d'un penalty par son co-équipier Mahious (30e). Miaia, l'ESBA ne s'est pas avoué vaincu, en égalisant dans le temps additionnel de la 1re mi-temps grâce à Saad (45e+4) et résisté, par la suite et courageusement jusqu'à la fin de la rencontre qui lui a permis de décrocher son premier point de la saison.

Cette 2e journée de la Ligue 1, entamée vendredi, a vu l'Olympique Akbou et le nouveau promu, le MB Rouissat, réaliser la meilleure affaire, en se partageant les commandes de la Ligue 1 Mobilis, avec six points chacun, après leurs victoires respectives contre le MC Oran (1-0) et le MC El Bayadh (1-0).

La formation d'Akbou, dirigée par le coach Lotfi Amrouche, s'était imposée grâce à Mehdaoui (43e), alors que les Oranais avaient raté un penalty dans le temps additionnel de la rencontre.

De son côté, le MBR, qui avait disposé de la JS Saoura (2-1) lors de la première journée à Béchar, a confirmé tout le bien qu'on



pensait de lui, en enchainant un deuxième succès consécutif au stade du 18 février de Ouargla.

Cette fois, les poulains du coach Abdelkader Amrani se sont offerts le MC El Bayadh, grâce au but de Ben Kheira, (43e) En revanche, rien ne semble aller pour le mieux chez le MCEB, qui concède une deuxième défaite en autant de matchs, et c'est là un début de saison bien en deçà des attentes de ses supporters.

De son côté, l'ES Sétif a raté une belle occasion de remporter sa première victoire de la saison, en se faisant accrocher par la JS Saoura (1-1), dans son antre du 8-Mai 1945 Samedi, c'était au tour de l'ES Mostaganem de battre le CS Constantine (2-0) à Mostaganem, alors que l'USM Khenchela s'est permise le luxe de revenir avec une

précieuse victoire de son déplacement chez l'ASO Chlef (2-1).

Un peu plus tôt dans l'après-midi, le CR Belouizdad avait engrangé ses premiers points dans cet exercice 2025-2026, en battant le Paradou AC (1-0), en derby algérois, disputé au stade du 20-Août 1955 d'El Anassers. C'était sur un but de la recrue estivale, Belhocini (ex CSC), qui avait trouvé le chemin des filets à la 23e minute de jeu.

Olympique Akbou - MC Oran	1-0
ES Sétif - JS Saoura	1-1
MB Rouissat - MC El Bayadh	1-0
CR Belouizdad - Paradou AC	1-0
ASO Chlef - USM Khenchela	1-2
ES Mostaganem - CS Constantine	2-0
ES Ben Aknoun - JS Kabylie	1-1

USM Alger - MC Alger 0-0

Classement :	Pts J
1)- MB Rouissat	6 2
-)- Olympique Akbou	6 2
3)- USM Khenchela	4 2
4)- CR Belouizdad	3 1
-)- CS Constantine	3 2
-)- MC Oran	3 2
-)- ES Mostaganem	3 2
8)- ES Sétif	2 2
9)- JS Kabylie	1 1
-)- MC Alger	1 1
-)- USM Alger	1 1
12)- ASO Chlef	1 2
-)- JS Saoura	1 2
-)- Paradou AC	1 2
-)- ES Ben Aknoun	1 2
16)- MC El Bayadh	0 2

La JSK et ses nouvelles recrues prennent un point

LA JS KABYLIE a ramené le point du nul au stade du 20 août d'Alger face à l'ES Ben Aknoun hier, pour son premier match de la saison.

Zinnbauer a pu compter sur ses nouvelles recrues, Zinnedine Belaid dans l'axe, Arthur Bada au milieu et Aymen Mahious en pointe ainsi que Mehdi Merghem entré en seconde mi-temps.La JSK a l'occasion d'ouvrir la marque quand Mahious est tiré par le maillot sur corner. L'arbitre siffle penalty.

Boudebouz le capitaine se présente mais c'est finalement Mahious qui tente sa chance face au spécialiste Boussouf qui plonge du bon côté pour détourner ! (29e). Peu après, une très belle action collective

des canaris avec Boudjemaa et Boudebouz lance Lahmeri qui trouve le poteau mais dans la minute qui suit, Boudebouz sert par Mahious, ouvre le score (37e). Mahious a cru ouvrir son compteur but avec la JSK à la 43e mais le drapeau est levé pour hors-jeu. Ben Aknoun pousse dans les arrêts de jeu et après une premier bel arrêt de Hadid, Saâd Abdeldjalil fini par égaliser (45e+5').

Mahious tentera encore de trouver la faille mais il est toujours trop court. Hamidi d'une belle frappe oblige Boussouf à un bel arrêt, alors que du côté de Ben Aknoun Souibaah a eu une belle occasion de marquer pour la victoire.

Score final de 1-1.



CRB

El Melali le gros transfert officialisé

Convoité de toutes parts, Farid El Melali a finalement opté pour le Chabab Belouizdad... belle prise pour le CR Belouizdad à l'issue de ce mercato estival. Le club algérois a bouclé la signature de Farid El Melali, en provenance d'Angers SCO, offrant ainsi un renfort de poids à son secteur offensif.



En effet, c'est un transfert qui était pressenti depuis plusieurs semaines, il est désormais acté. Après sept années passées en Ligue 1 française, Farid El Melali, l'ailier formé au Paradou AC, a choisi de revenir au pays pour relancer sa carrière. Fait surprenant, ce n'est pas le CRB qui a annoncé la nouvelle, mais la Ligue de football professionnel via son site officiel,

confirmant l'enregistrement du joueur. Une communication « atypique », une « bourde médiatique » ou un « contretemps technique » qui mettent fin aux spéculations sur son avenir, lui qui était également courtisé par le MCA et la JSK. Avec l'arrivée d'El Melali, après celle de Belhocini, le Chabab affiche clairement ses ambitions. Le club multiple champion d'Algérie entend consolider sa

suprémie sur la scène nationale et se montrer plus compétitif sur le plan continental. L'expérience européenne et le profil explosif et virevoltant de l'ancien Angevin, lui qui s'est hissé au rang des meilleurs dribbleurs de la Ligue 1 avec des statistiques dignes d'un certain Neymar Jr, pourraient bien constituer un atout majeur dans la quête de nouveaux succès pour le CRB.

USMA:

Emmanuel Ernest s'engage pour une année renouvelable

L'attaquant libérien, Emmanuel Ernest a officialisé, hier dimanche, son engagement avec l'USM Alger, en signant un contrat d'une saison renouvelable. Par ailleurs, la Direction du club usmiste a annoncé le départ officiel du jeune attaquant Mohamed Benmazouz, ayant rejoint le club tunisien de l'Etoile Sportive du Sahel.

BENMAZOUZ SIGNE À L'ES SAHEL

LE JEUNE avant-centre de l'USM Alger Benmazouz, 21 ans, a signé en Tunisie pour l'Etoile Sportive du Sahel.

Le jeune international U18 lancé la saison dernière par Nabil Maâloul et qui a marqué six buts en 18 matchs, dont cinq en coupe d'Algérie, n'a pas été retenu par le club algérois qui ne compte pourtant que Riad Benayad en pointe. Benmazouz a donc choisi de rejoindre la Tunisie et de signer avec l'ES Sahel, l'ancien club de Baghdad Bounedjah.

Il a signé un contrat de deux ans jusqu'en 2027 avec le club de Sousse, où il sera en concurrence avec deux attaquants sénégalais et un malien. Pur produit de l'école usmiste, c'est un joueur plutôt filiforme mais accrocheur.

MCO:

Ferrahi et Hachoud s'engagent pour deux saisons

A QUELQUES heures de la fin du mercato estival, la direction du Mouloudia d'Oran a réussi à s'offrir les services de deux nouveaux joueurs. Il s'agit du gardien de but, Mokhtar Ferrahi (Ex Paradou AC), et Ibrahim Hachoud (Ex Al-Hilal SC / Libye). Les deux joueurs en question se sont engagés pour une durée de deux saisons en faveur du Mouloudia d'Oran.

EGYPTE :

Deghmoum survole le championnat

IMPLIQUÉ sur les quatre buts de son équipe hier, Deghmoum est doublement en tête du championnat d'Egypte et meilleur buteur après cinq journées ! Al Masry recevait Al Ismaily et après une première mi-temps sur un score de 0-0 mais un joueur expulsé pour les visiteurs, Deghmoum va se déchaîner.

Il déboule sur son côté gauche crochète avec classe avant de piquer vers la surface où il est fauché par Kochary.

Penalty siffle l'arbitre et Mohssen ouvre le score (68e). Cinq minutes plus tard, Deghmoum déboule à droite avant de centrer pied gauche pour Al Saey qui rate sa frappe, ça arrive vers l'autre algérien Temine qui remet dans l'axe et Kochary marque contre son camp (73e). 79e, longue touche, Mohssen remet de la poitrine à Deghmoum qui lance Al Saey pour troisième but. 89e, Makhoul avance vers la surface et sert d'un extérieur Deghmoum qui a effectué une course dans le dos des milieux de terrain avant de tromper le gardien d'une belle frappe. Victoire 4-0 pour Al Masry qui garde la tête du championnat avec un point de plus que Zamalek.

Le MC Alger refuse une offre de 3 M€ d'Al Hilal pour Tayeb Meziani

SELON les informations exclusives recueillies par Africafoot, la direction du Mouloudia Club d'Alger a opposé un refus ferme à une offre officielle de 3 millions d'euros formulée par le club saoudien Al Hilal pour s'attacher les services de Tayeb Meziani. Après avoir étudié le dossier sous tous ses aspects, les responsables du MCA ont jugé essentiel de conserver l'attaquant algérien de 29 ans, considéré comme une pièce maîtresse du projet sportif actuel. L'objectif affiché est clair : maintenir la stabilité de l'effectif et offrir aux supporters du "Doyen" une saison à la hauteur de leurs attentes. Estimé à 325 000 euros sur le site spécialisé Transfermarkt, Meziani a pourtant une riche expérience. Formé à la JMG Académie d'Alger, il a porté les couleurs du Paradou AC avant d'évoluer successivement au Havre AC (France), au Stumbras (Lituanie), au Club Africain puis à l'Etoile du Sahel et à l'Espérance de Tunis (Tunisie), sans oublier une expérience en Arabie Saoudite sous les couleurs d'Abha Club. En décidant de fermer la porte à un départ vers l'Arabie Saoudite, le Mouloudia envoie un message fort : celui d'un club ambitieux qui

compte s'appuyer sur ses cadres, à l'image de Tayeb Meziani, pour viser des résultats probants cette saison.

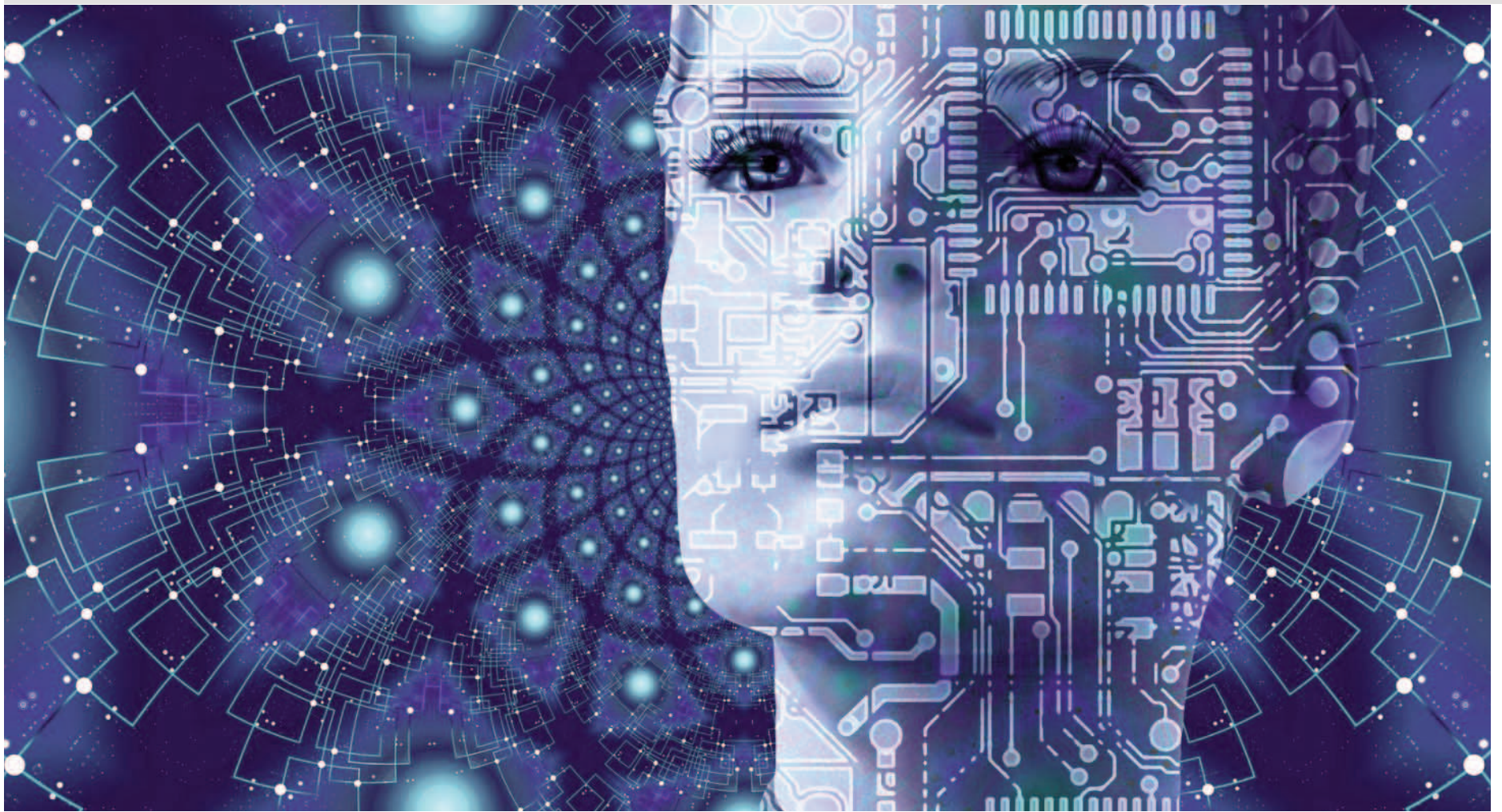
L'attaquant Zinedine Ferhat officiellement au MC Alger

LE MOULOUDIA d'Alger, sociétaire de la Ligue 1 "Mobilis" de football, a annoncé dimanche après-midi la signature officielle de l'attaquant Zinedine Ferhat (32 ans), en provenance du club français SCO Angers. Le MC Alger, champion d'Algérie en titre, n'a pas dévoilé les modalités de ce contrat, et s'est contenté de publier une photo du joueur, arborant fièrement le maillot "vert et rouge", aux côtés du président Hadj Redjem. Né le 1er mars 1993 à Bordj Menaïel, dans la wilaya de Boumerdès, Ferhat avait entamé sa carrière pendant la saison 2007-2008, sous les couleurs de la JS Kabylie, avant de rejoindre l'Académie de la FAF, de 2008 à 2011. Mais c'est l'USM Alger, un autre grand club de Ligue 1 "Mobilis" qui l'avait révélé (2011-2016), avant d'embrasser une carrière professionnelle à l'étranger. Ferhat avait commencé par porter les couleurs du Havre AC, entre 2016-2019, avant de rejoindre Nîmes Olympique (2019-2022), puis le club turc d'Alanyaspor (2022-2023), et enfin le SCO Angers en

2023 et où il est resté jusqu'en 2025. Libre de tout engagement à la fin du dernier exercice, Ferhat est rentré en Algérie et il s'est entraîné pendant une bonne partie de l'été au Centre du Mouloudia d'Alger "Abderrahmane Aouf", situé à Zéralda. Avant d'officialiser avec le MC Alger, Ferhat était annoncé, notamment, au CR Belouizdad, USM Alger et surtout à la JS Kabylie, qui s'était considérablement avancée dans les négociations avec le joueur. Finalement, et à quelques heures de la clôture du mercato estival, le "Doyen" a frappé un bon coup, en annonçant la signature du joueur. Un atout offensif supplémentaire pour le Mouloudia, qui cette année encore jouera sur plusieurs fronts, y compris en Ligue des champions africaine, où il ambitionne de réussir un meilleur parcours que l'an dernier.

Boussouf, 5ème recrue

LE MOULOUDIA d'Alger s'est offert les services d'Ishak Boussouf. L'ancien joueur du CRB a signé, hier soir, son contrat en faveur du doyen. Ishak Boussouf devient ainsi la cinquième et dernière recrue du Mouloudia d'Alger cet été après Aymen Bouguerra, Alexis Guendouz, Alhassane Bangoura et Zinedine Ferhat.



L'essor des collaborations humaines et artificielles, un nouveau cap !

De la prise de décision automatisée aux graphes de connaissances, l'IA redéfinit les règles du jeu dans les entreprises. Mais derrière ces avancées se cachent des défis de taille : expliquer ses décisions, garantir la fiabilité des résultats et limiter son impact environnemental.

Dans un contexte d'évolution rapide de l'intelligence artificielle, 2025 promet d'être une année de progrès remarquables. Alors que beaucoup se concentrent sur les usages de l'IA, un examen plus approfondi révèle que nous sommes à l'aube d'un changement de paradigme. Nous assistons non seulement à la montée en puissance de machines intelligentes, mais aussi aux premiers pas d'un avenir où l'IA transcendera les capacités humaines ou a minima certaines de ses capacités.

Une étape (de plus) vers l'IA généralisée

L'une des évolutions les plus passionnantes en 2025 sera l'utilisation généralisée de plusieurs agents d'intelligence artificielle travaillant en tandem ; une étape qui nous rapproche de la Singularité, même si nous ne l'atteindrons pas en 2025 et qu'elle peut être même qualifiée d'utopie par certains spécialistes IA. Mais nous assisterons à un changement fondamental dans le mode de fonctionnement de l'IA. Au lieu de s'appuyer sur un seul modèle d'IA pour générer des idées ou prendre des décisions, plusieurs modèles d'IA générative se recouperont, comparant leurs résultats pour améliorer la précision et réduire les erreurs ou les « hallucinations ». Ce concept d'agents d'IA qui « parlent »

entre eux est incroyablement prometteur pour améliorer la fiabilité des connaissances générées par l'IA. Cela nous rapproche d'un avenir où l'IA pourra créer, valider et affiner des idées de manière autonome. Toutefois, cette évolution s'accompagne d'un nouveau point de vigilance autour de la question centrale de la confiance : comment pouvons-nous nous assurer que les résultats d'une IA sont suffisamment crédibles pour être validés par une autre ?

La transparence comme la responsabilité seront essentielles pour que cette approche soit réellement efficace. Les entreprises devront exiger des explications de la part des systèmes d'IA et comprendre le raisonnement qui sous-tend chaque décision prise par les modèles. Sans ces garanties, une IA non contrôlée risque de générer des informations inexactes ou biaisées que d'autres systèmes pourraient accepter aveuglément, ce qui pourrait conduire à une diffusion plus rapide de la désinformation.

L'IA en tant que partenaire de confiance dans les entreprises

Au fil de son évolution, l'IA générative s'affirmera comme un partenaire de confiance pour les entreprises en prenant en charge des tâches automatisées plus complexes. Elle permettra aux collabora-

teurs de se concentrer sur des rôles plus stratégiques et plus gratifiants et s'engager dans des tâches créatives telles que la résolution de problèmes et la prise de décision.

La nécessité pour l'IA d'être transparente dans ses processus de décision deviendra une exigence non négociable pour les entreprises. Cette évolution vers une IA explicable contribuera à résoudre le problème de longue date des modèles d'IA perçus comme des « boîtes noires ». Elle permettra à l'IA de fonctionner comme un outil réactif et un partenaire proactif dans la stratégie de l'entreprise. En élaborant diverses hypothèses, en proposant un processus de vérification et en présentant la validité d'une conclusion, l'IA pourra formuler des « hypothèses » créatives et découvrir de nouvelles règles que les humains ne pouvaient pas imaginer.

Cette évolution vers une IA qui raisonnera et expliquera, sera essentielle pour prendre des décisions d'entreprise de plus en plus complexes et contribuera à renforcer la confiance dans les systèmes d'IA en tant qu'assistants fiables et responsables.

L'adoption à grande échelle de l'IA et les préoccupations en matière de durabilité

Les LLM (Large Language Model) vont s'imposer dans les entreprises dans les 12

à 18 prochains mois car ils excellent dans la compréhension des données non structurées (jusqu'à 90 % de toutes les données d'entreprise), ce qui en fait des outils inestimables pour obtenir des informations à partir de vastes ensembles de données. Pour en tirer pleinement parti, il sera crucial de transformer ces données en formats structurés, comme des graphes de connaissances, afin de les rendre plus accessibles au traitement et à l'analyse par l'IA.

À mesure que les LLM s'intègrent dans les activités quotidiennes des entreprises, l'un des plus grands défis sera de gérer la consommation d'énergie et l'empreinte carbone associées au fonctionnement de ces systèmes d'IA à grande échelle. Le développement de modèles plus économes en énergie est indispensable pour rendre cette technologie durable et rentable.

Les 12 prochains mois seront déterminants pour l'avenir de l'IA. Nous assistons à l'essor rapide des entreprises alimentées par l'IA. Il est de notre responsabilité de veiller à ce que les principes d'éthique, de transparence et de responsabilité guident ces avancées. L'avenir de l'IA n'est pas seulement une question de progrès technologique ; il s'agit de construire un avenir où l'IA, avec son potentiel d'autonomisation et de bénéfice pour l'ensemble de l'humanité, nous remplit d'espoir et d'optimisme.

Une campagne de malvertising a infecté plus d'un million d'appareils

EN EXPLOITANT des publicités intégrées à des vidéos sur des sites de streaming illégaux, Storm-0408 a orchestré une campagne sophistiquée de malvertising touchant plus d'un million d'appareils. Microsoft vient de publier un rapport détaillé de cette campagne massive qui rappelle à tous les risques majeurs véhiculés par les sites de piratage de films et retransmissions sportives. L'attaque aurait commencé dès décembre

sur des sites illégaux de streaming pirate (notamment de streaming sportif et de films) où les cybercriminels ont intégré des redirecteurs malveillants dans les publicités affichées pendant la lecture des vidéos. Lorsqu'un utilisateur clique sur ces publicités trompeuses (pensant souvent en réalité simplement lancer le streaming), il est redirigé à travers plusieurs sites intermédiaires vers des dépôts malveillants hébergés principalement sur GitHub, mais aussi sur Discord et Dropbox.

« Les sites de streaming intégraient des redirecteurs de malvertising directement

placés dans les contenus vidéos pour générer des revenus par vue ou par clic », explique l'équipe de Microsoft Threat Intelligence dans son rapport technique. L'attaque se déroule en quatre phases distinctes :

- Phase initiale : Téléchargement d'un logiciel malveillant depuis GitHub qui sert de « dropper » pour les étapes suivantes
- Deuxième phase : Collecte d'informations système (taille de la mémoire, détails graphiques, résolution d'écran, système d'exploitation) et exfiltration de ces données

- Troisième phase : Déploiement de scripts PowerShell ou d'exécutables qui téléchargent des charges utiles supplémentaires
- Dernière phase : Installation de voleurs d'informations (spywares) et de logiciels de contrôle à distance

Parmi les logiciels malveillants déployés à l'occasion de cette vaste campagne figurent notamment :

- Lumma Stealer : Un malware qui extrait les identifiants de connexion et les données des navigateurs
- Doenerium (version mise à jour) : Un voleur d'informations avancé.

Le Département du Gard en expérimentation sur Copilot

LA COLLECTIVITÉ du Gard dispose depuis fin 2024 de 150 licences Microsoft Copilot, dont 60 attribuées aux directeurs et directeurs adjoints du département. Des formations ont préparé l'expérimentation et l'adoption à 98%.

L'IA a trouvé de premières applications dans les collectivités françaises, notamment au sein des territoires connectés. C'est aussi ce dont témoignait en mars un rapport d'information du Sénat, qui pointait en parallèle de nombreux défis à l'adoption.

Dans le département du Gard, le déploiement de l'intelligence artificielle n'en n'est pas encore au stade de la démocratisation.

La collectivité se situe encore en phase d'expérimentation en matière d'assistant pour la productivité individuelle.

Copilot pour les dirigeants, la DSI et les différentes directions

En effet, le Gard a déployé depuis novembre 2024 un total de 150 licences Microsoft Copilot, en collaboration avec l'ESN Blue Soft. La fourniture de l'assistant GenAI de l'éditeur américain est très ciblée pour le moment. Parmi les 150 licences disponibles, 60 sont réservées aux directeurs et directeurs adjoints de la collectivité. Pour tester différents scénarios d'usage, 70 autres licences sont réparties entre les directions.

Les licences restantes sont utilisées au sein de la DSI du département. Le partenaire technologique du projet, Blue Soft, annonce un taux d'adoption de 98%. Un chiffre élevé pour ce type d'assistant, souvent délaissé au fil des mois d'après des témoignages.

Des ateliers pour préparer l'usage en autonomie

Le Gard, au contraire, afficherait un fort score d'usage et "l'outil est désormais entré dans le quotidien de ces collaborateurs cadres", est-il précisé. C'est plus particulièrement vrai pour certaines fonctionnalités : tri et résumé de mails, création de documents de travail, comptes-rendus de réunions, recherche de documents...

Pour expliquer le haut taux d'adoption et une utilisation "en toute autonomie" de Copilot, le département fait savoir que l'expérimentation a été accompagnée d'ateliers. Co-animés par Blue Soft et la DSI, ces ateliers traitaient de différents cas d'usage et thèmes (prompting, messagerie, production bureautique, etc.).

Pas d'agenda pour une généralisation de l'assistant

Pour Pierre Chambon, Data Developer de la collectivité départementale, l'adoption d'un assistant génératif comme Copilot s'inscrit dans la "démarche d'amélioration continue et d'innovation en matière de nouvelles technologies."

Copilot vise ainsi à tester "des solutions pour faciliter le travail des agents et leur permettre de se concentrer sur leurs missions les plus importantes." A ce stade, le Gard qualifie les premiers retours de "très positifs", notamment concernant l'amélioration de la charge mentale des utilisateurs.

"A terme, nous souhaitons nous servir de ces premiers tests internes concluants et intégrer cette technologie dans le quotidien des agents", déclare Pierre Chambon.

Ni la DSI ni les responsables du département n'annoncent cependant de calendrier pour un déploiement à l'échelle de Copilot.



Microsoft dévoile une faille « zéro-day » importante, mais néglige les ordinateurs sous Windows 10

Le dernier patch Tuesday vient d'être publié. Il contient un correctif pour une faille « zero-day » importante. Une mise à jour à installer au plus vite, car la faille est déjà exploitée.

Microsoft vient de dévoiler des informations sur une nouvelle faille « zero-day » dans Windows, qui affecte Windows 10 et Windows 11. Cette faille, classée avec un niveau de sévérité « important », est déjà exploitée par des cybercriminels. Microsoft a publié un correctif dans le patch Tuesday cette semaine, mais il ne s'applique pas à tous les ordinateurs affectés.

La faille en question porte la référence CVE-2025-29824 et se situe au niveau du pilote du système commun de fichiers

journaux (CLFS). Elle est de type élévation de privilège, ce qui signifie qu'une attaque peut s'en servir pour obtenir un accès de niveau système, et ce sans la moindre action de l'utilisateur. Cela permet ensuite de prendre le contrôle de l'ordinateur et d'installer des malwares.

Une faille déjà exploitée pour des rançons

Microsoft a déjà repéré des cas d'exploitation de cette faille, attribués au groupe RansomEXX, aussi connu sous le nom Storm-2460 et spécialisé dans les ransomwares (ou rançongiciels). Ils ont pu installer le backdoor PipeMagic, une porte dérobée qui permet un accès facile au système. Ils ont ensuite chiffré un certain nombre de fichiers et laissé un fichier texte avec la demande de rançon. Le groupe aurait visé « des organisations dans les secteurs des technologies de l'information (TI) et de

l'immobilier aux États-Unis, le secteur financier au Venezuela, une société de logiciels espagnole et le secteur de la vente au détail en Arabie saoudite », selon Microsoft.

Cette faille, bien que toujours présente, n'est pas exploitable en l'état sur Windows 11 du moment que le système a été mis à jour vers la version 24H2 d'octobre dernier. Toutefois, Windows 11 24H2 n'est toujours pas disponible sur tous les ordinateurs, qui devront donc installer le nouveau correctif, qui porte la référence KB5055523 (Windows 11 24H2) ou KB5055528 (Windows 11 22H2 et 23H2) dès que possible. Microsoft indique ne pas avoir encore publié de correctif pour Windows 10, mais le fera « dès que possible ». En attendant, le patch Tuesday pour Windows 10, à savoir KB5055518, corrige plusieurs autres failles, dont certaines sont critiques.

Google disait que c'était « inacceptable »... mais autorise à nouveau le fingerprinting

Le débat sur la protection de la vie privée en ligne s'intensifie alors que Google autorise désormais le fingerprinting. Cette technique de traçage, autrefois critiquée par le géant de la technologie lui-même, permet aux annonceurs de collecter davantage de données sur les utilisateurs. Quels sont les enjeux de ce revirement et pourquoi suscite-t-il autant d'inquiétudes ?

La politique de Google concernant la collecte de données en ligne connaît un tournant significatif.

Depuis avril 2025, l'entreprise autorise officiellement le fingerprinting, une méthode de traçage numérique permettant d'identifier les utilisateurs sur internet. Ce changement marque un revirement notable pour Google qui avait pourtant qualifié cette pratique de « contraire au choix des utilisateurs » en 2019. Cette décision soulève des questions fondamentales sur l'équilibre entre rentabilité publicitaire et respect de la vie privée des internautes.

Le fingerprinting numérique, cette technologie controversée

Le fingerprinting consiste à recueillir diverses informations techniques sur l'appareil et le navigateur d'un utilisateur pour créer une « empreinte digitale » unique. Contrairement aux cookies que l'on peut facilement supprimer, cette méthode compile des données comme la taille d'écran,

les paramètres de langue, le type de navigateur, le niveau de batterie et même le fuseau horaire.

Martin Thomson, ingénieur chez Mozilla, concurrent direct de Google, explique le problème fondamental : « En autorisant le fingerprinting, Google s'octroie - ainsi qu'à l'industrie publicitaire qu'il domine - la permission d'utiliser une forme de traçage que les utilisateurs peuvent difficilement bloquer ». Cette méthode de collecte se distingue des cookies traditionnels par son caractère quasi invisible pour l'utilisateur moyen.

L'adresse IP, cet identifiant unique de chaque appareil connecté, fait également partie des données nouvellement autorisées pour le ciblage publicitaire. Ces informations, bien que nécessaires au fonctionnement des sites web, deviennent problématiques lorsqu'elles sont exploitées à des fins publicitaires sans consentement explicite des utilisateurs.

La justification économique face aux préoccupations éthiques

Google défend sa nouvelle position en évoquant l'évolution des usages numériques. Selon l'entreprise, la multiplication des appareils connectés comme les téléviseurs intelligents et les consoles rend plus difficile le ciblage publicitaire traditionnel basé sur les cookies.

Dans un communiqué adressé à la BBC, Google affirme que « les technologies



améliorant la confidentialité offrent de nouvelles façons pour nos partenaires de réussir sur les plateformes émergentes... sans compromettre la vie privée des utilisateurs ».

Cette justification ne convainc pas Lena Cohen, spécialiste technologique à l'Electronic Frontier Foundation, qui dénonce « la priorisation continue des profits au détriment de la vie privée » par Google. Elle souligne également que « les mêmes techniques de traçage que Google juge essentielles pour la publicité en ligne exposent également les informations sensibles des individus aux courtiers en données, aux entreprises de surveillance et aux forces de l'ordre ».

Pete Wallace, expert de la société de technologie publicitaire GumGum, considère que le fingerprinting se situe dans « une zone grise » de la protection des données. Il observe un changement d'orientation dans l'industrie, passant d'une « approche centrée sur le consommateur à une approche centrée sur l'entreprise » concernant l'utilisation des données personnelles.

La fonction ctrl+alt+suppr était à l'origine d'une faute commise par IBM



VOUS AVEZ probablement tapé des centaines de fois la fameuse combinaison « Ctrl+Alt+Suppr » sous Windows. Mais saviez-vous que Bill Gates n'a jamais voulu de cette combinaison ? Ce dernier voulait que la fonction « Ctrl+Alt+Suppr » soit prise en charge par un seul bouton. Malheureusement, le design du clavier d'IBM n'a pas permis la création de ce bouton.

« Nous n'aurions pu avoir qu'un seul bouton, mais le gars qui a fait le design du clavier IBM ne voulait pas nous donner notre touche unique » a confié le patron de Microsoft lors d'une conférence donnée à l'Université de Harvard.

Et c'est l'ingénieur David Bradley qui est à l'origine de cette fameuse combinaison en travaillant en tant que designer sur le premier ordinateur conçu par IBM.

Il existe un pays où le tabac est interdit par la loi !

EN 2005, le Bhoutan, un pays d'Asie du Sud, est devenu le premier pays à prohiber la vente du tabac aux citoyens.

Cependant, Le gouvernement ne les a pas interdits d'apporter leurs cigarettes d'un autre pays, à condition de les déclarer aux douanes et de payer une taxe de 100% pour les produits achetés en Inde et de 200% pour ceux achetés ailleurs.

Dans le cas contraire, ceux qui se font arrêtés avec des cigarettes non déclarées risquent jusqu'à 5 ans d'emprisonnement.

LE SAVIEZ-VOUS

J Indépendant

Le petit rorqual échoué à Heist a été ramené en mer



Les services de secours ont réussi à ramener en mer le petit rorqual qui s'était échoué dimanche à Heist (Knokke-Heist), indique Kelle Moreau de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique. L'animal est finalement resté sur la plage pendant environ cinq heures.



Vers 11h00, l'Institut a reçu un signalement concernant un petit rorqual sur la côte à hauteur de Heist. L'animal était encore partiellement dans l'eau, mais ne pouvait plus s'éloigner à la

nage. Vers midi, le petit rorqual a finalement échoué sur la terre ferme.

Selon le vétérinaire, le mammifère marin, d'environ six mètres de long, est en assez bonne santé. Il s'agit probablement d'un jeune animal, car les petits rorquals adultes peuvent atteindre neuf mètres de long. On ignore encore s'il s'agit d'un mâle ou d'une femelle.

Les services de secours ont immédiatement tout mis en œuvre pour maintenir le petit rorqual en vie.

Ils ont notamment essayé de le maintenir mouillé jusqu'à la marée haute en début de soirée.

Un bulldozer a également été utilisé pour creuser un chenal afin que le petit rorqual puisse regagner plus rapidement la mer.

Une bâche en plastique a ensuite été tirée sous l'animal, puis il a été raccompagné vers la mer par une quinzaine de personnes vers 16h00.

“L'animal s'éloigne maintenant”, confirme Kelle Moreau. De temps à autre, on voit encore une nageoire émerger. Espérons que cela continuera ainsi, car il est assez rare qu'un tel animal survive sur une plage. Nous n'avons jamais vu cela depuis trente ans.

Les petits rorquals vivent en mer du Nord, mais on les trouve principalement dans les eaux plus profondes plus au nord.

Au cours des 25 dernières années, il s'agit seulement du septième petit rorqual à s'être échoué en Belgique, tandis que l'animal n'a été aperçu en mer que six fois. Les observations dans le sud de la mer du Nord sont en nette augmentation. Par exemple, en mai 2024, un jeune petit rorqual mort s'est échoué à Ostende.

Deux observations en mer ont également été recensées en 2024.

L'incroyable transformation de l'un des hommes les plus tatoués au monde: “Atrociement douloureux”

• Leandro de Souza était encore considéré il y a peu comme “l'homme le plus tatoué du Brésil”... avant un virage à 180 degrés et un long processus d'effacement au laser. Une remise en question particulièrement douloureuse.

LEANDRO DE SOUZA, 36 ans, est bien connu dans le monde du tatouage et même auprès du grand public. Et pour cause, en 2023, il en était encore recouvert à 95%, ce qui lui avait valu le titre honorifique de “l'homme le plus tatoué du Brésil”. Aujourd'hui, une autre quête radicalement opposée l'anime: tout effacer et repartir d'une page blanche. Une épreuve douloureuse, évidemment proportionnelle à l'ampleur de la tâche: “Malgré l'anesthésie, la douleur est insoutenable”, confie-t-il au quotidien brésilien O Globo, relayé par Het Laatste Nieuws (HLN). Les nombreuses séances commencent toutefois à payer et son visage, bien que marqué au laser, retrouve peu à peu sa virginité originelle (suite ci-dessous). Son obsession pour le tatouage avait commencé à l'âge de 13 ans et un premier motif gravé dans la peau. Elle avait

ensuite pris une autre dimension à 25 ans, à la suite de son divorce et de sa descente aux enfers: toxicomanie, prison et des mois à vivre dans la rue. Mais l'homme renaît aujourd'hui de ses cendres et a désormais retrouvé la... foi depuis sa conversion au christianisme il y a deux ans. Une rencontre avec Dieu à l'origine d'une ambition nouvelle. Un véritable “chantier” en cours qu'il documente chaque jour sur son compte Instagram.

“JE ME SENTAIS COMME UN ANIMAL DE FOIRE”

Ses tatouages ne lui “convenaient plus”, commente-t-il: “C'était un monde d'excès dans lequel je ne me reconnaissais plus. Je me sentais comme un animal de foire”, avoue-t-il. Son vœu le plus cher a été exaucé par le studio Hello Tatto de São Paulo, la mégapole brésilienne, qui a



gratuitement pris en charge les frais d'intervention. Un investissement malin, plutôt, vu la médiatisation de ses services portés par le succès des publications virales

“HARMONIE RÉTABLIE”

“Les tatouages ne définissent pas la personnalité de quelqu'un.

Une vie peut changer radicalement par les choix que l'on pose et la détermination que l'on affiche à aller de l'avant. Dans ce processus, le détatouage au laser n'est que le reflet d'un changement intérieur bien plus profond, une harmonie rétablie entre son identité et son apparence”, commente le studio spécialisé. “Leandro nous dit souvent qu'il a ‘trouvé sa dignité’. La preuve que notre travail va bien au-delà de simples considérations esthétiques”, conclut-il.



Fiat fabrique vraiment une voiture à “deux têtes” (et avec un objectif bien précis)

FIAT propose un véhicule plutôt singulier baptisé Ducato Back to Back. Composé de deux cabines, il ressemble à une blague et à un montage Photoshop, mais existe bel et bien et répond à un usage bien précis. Faire cabine à part quand on s'embrouille avec son conjoint lors de longs trajets? Non, ce n'est pas l'intérêt principal de cet étrange utilitaire qui comprend deux cabines complètes, chacune dotée de son propre moteur, de sa boîte de vitesses et de son volant.

Volcanisme, continents, reliefs: les calottes glaciaires seraient le fruit d'une "heureuse coïncidence"



Rares dans l'histoire de la Terre, les conditions froides ayant permis la formation des calottes glaciaires semblent avoir nécessité l'intervention simultanée de plusieurs processus liés à la géologie, selon de nouvelles recherches de modélisation. Cet état est toutefois fragile (universités d'Adélaïde et de Leeds).

Nous connaissons actuellement la Terre avec ses deux grandes calottes glaciaires, celles de l'Antarctique et du Groenland. Cependant, cette configuration est plutôt récente dans l'histoire de notre planète : la première s'est en effet formée il y a environ 34 millions d'années, et la seconde, quatre millions d'années plus tard (université de Rennes, 2018). De nombreuses pistes ont été évoquées pour expliquer les conditions froides à l'origine de leur genèse, notamment la diminution des émissions de dioxyde de carbone (CO2) par les volcans, l'augmentation du stockage de carbone par les forêts, ou encore les réactions chi-

miques entre le CO2 et certains types de roches. Des chercheurs australiens et britanniques ont pour la première fois réussi à combiner tous ces processus dans un nouveau type de modèle 3D à long terme de la Terre, révélant leurs résultats ce vendredi 14 février dans la revue Science Advances (A. Merdith et al., 2025).

3 conditions réunies pour former les calottes glaciaires
D'après ces travaux de modélisation, aucun des processus mentionnés n'a pu être à lui seul à l'origine d'un climat propice à la formation des calottes glaciaires. Au contraire, le refroidissement a nécessité les effets "combinés" de plusieurs circonstances précises. "Nous savons maintenant que la raison pour laquelle nous vivons sur une Terre avec des calottes glaciaires (...) est une combinaison fortuite de taux très faibles de volcanisme mondial et de continents très dispersés avec de

grandes montagnes", résume le Dr Andrew Merdith, premier auteur de l'étude, dans un communiqué des universités d'Adélaïde (Australie) et de Leeds (Royaume-Uni). Cette triple condition – volcanisme faible, continents éloignés par les mécanismes de la tectonique des plaques et reliefs accentués – aurait ainsi donné naissance à d'importantes précipitations à l'échelle mondiale, avec pour conséquence d'amplifier certaines réactions chimiques éliminant le carbone de l'atmosphère, explique-t-il.

L'humanité dépend du froid : "préservons-le"
"Le mécanisme naturel de régulation du climat de la Terre semble favoriser un monde chaud et à fort taux de CO2 sans calotte glaciaire, plutôt que le monde (...) que nous connaissons aujourd'hui", en déduit le chercheur. Cette tendance aurait selon lui permis d'éviter la plupart des glaciations massives

de type "boule de neige", offrant donc au vivant la possibilité de continuer à prospérer. Pour le Pr Benjamin Mills de l'université de Leeds, qui a dirigé l'équipe, le "message important" est "qu'il ne faut pas s'attendre à ce que la Terre revienne toujours à un état froid comme à l'époque préindustrielle" : "L'état actuel de la Terre, couverte en partie de glace, n'est pas typique de l'histoire de la planète, or notre société actuelle en dépend", souligne-t-il. Et de prôner : Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour le préserver. Sans mesures urgentes, le taux de mortalité lié aux températures extrêmes pourrait exploser d'ici 2100 en Europe, selon une autre étude publiée le 27 janvier dans la revue Nature Medicine. Accentuées par le changement climatique, les catastrophes liées à l'eau ont provoqué 527 milliards d'euros de dégâts l'année dernière, d'après le consortium Global Water Monitor.

Quand l'océan "rafraîchit" le climat en émettant une quantité colossale de soufre dans l'atmosphère



UNE DÉCOUVERTE importante vient bouleverser notre compréhension des émissions de méthylmercaptopar les océans, et de leur impact inattendu sur le refroidissement climatique, notamment au-dessus de l'océan Austral. Son odeur d'œuf pourri sauve des vies ! Le méthaneéthiol, plus connu sous le nom

de méthylmercaptopar, est ajouté au gaz naturel pour lui donner une odeur détectable par le nez humain même à très faible concentration, et ainsi prévenir des dangers liés aux fuites de gaz (INRS). Cette substance se trouve également dans les organismes vivants, en milieu terrestre mais aussi marin. Or, les océans ne se contentent pas de capter et de redistribuer la chaleur du soleil, mais ils produisent par ailleurs des gaz formant des particules (aérosols) ayant des effets climatiques immédiats, par exemple en éclaircissant les nuages qui reflètent la chaleur. Parmi ces gaz refroidissants figure justement le méthaneéthiol. Au niveau des océans, les chercheurs n'ont détecté cette substance que récemment, celle-ci étant difficile à mesurer sur le terrain – en particulier dans les régions polaires. La nouvelle étude, publiée le 27

novembre dans la revue Science Advances, est la première à quantifier l'origine océanique de ces émissions. **Une avancée majeure dans la compréhension des émissions océaniques**
Ces résultats représentent une "avancée majeure" par rapport à l'une des théories les plus révolutionnaires proposées il y a 40 ans sur le rôle de l'océan dans la régulation du climat de la Terre, d'après un communiqué de l'université d'East Anglia en Angleterre, où travaille désormais le Dr Charel Wohl, co-auteur de l'étude. Cette théorie suggérerait que le plancton microscopique vivant à la surface des mers produisait du soufre sous la forme d'un gaz, le sulfure de diméthyle, qui, une fois dans l'atmosphère, s'oxyde et forme de petites particules appelées aérosols. Les aérosols réfléchissent une partie du rayonnement solaire vers l'espace et

réduisent ainsi la chaleur retenue par la Terre. On parle de "bilan radiatif". Cet effet refroidissant est amplifié lorsque ces particules participent à la formation des nuages – avec un effet opposé, mais de même ampleur, que celui des gaz à effet de serre connus pour leur effet réchauffant, tels que le dioxyde de carbone. Les auteurs de l'étude, eux, ont rassemblé l'ensemble des mesures disponibles de méthaneéthiol dans l'eau de mer, auxquelles ils ont ajouté celles qu'ils avaient effectuées dans l'océan Austral et sur la côte méditerranéenne. Puis, ils ont mis ces mesures en relation statistique avec la température de l'eau de mer obtenue à partir de satellites. Ainsi, les chercheurs espagnols et britanniques ont pu conclure que, annuellement et en moyenne mondiale, le méthaneéthiol augmentait de 25 % les émissions marines de soufre connues.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1^{er}-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax : (021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
**QUOTIDIEN NATIONAL
D'INFORMATION**

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1^{er}-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe
Presse et Communication au
capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
**Directeur
de la publication**
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE
S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de
communication, d'Edition et de
Publicité » Agence ANEP 01, Avenue
Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48

(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba

**Mob. :
(0662) 18.41.81**
**Fax :
(038) 80.20.36**

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
**Tél. :
(026) 22.95.62**
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la presse Ahmed
Taâkoucht,
Constantine
**Tél-Fax :
(031) 66.32.64**

• Bejaïa

Bejaïa : Centre Commercial
SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

**N° Tél :
034-12-66-21**
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• Tipasa B.P. 66-A
42 000 Tipasa
**Tél. :
(024) 43.60.26**

© 1990-2025
*Jeune-Indépendant. Tous droits
réservés. Reproduction partielle
ou totale, par quelque procédé
que ce soit, interdite sans
autorisation expresse de la
Direction.
Les documents remis, envoyés
ou électroniquement transmis au
Journal ne sont pas retournés et
ne peuvent faire l'objet d'aucune
réclamation, sauf accord écrit
préalable.*

Angioplastie : risque, espérance de vie, quand poser un stent ?

Un stent coronaire permet d'éviter de nouvelles obstructions ou un rétrécissement de l'artère.

L'angioplastie est un traitement de choix qui permet de rétablir la circulation sanguine quand une artère est bouchée. Elle peut être indiquée lors d'un infarctus du myocarde, d'un accident ischémique cérébral ou oculaire ou en cas de maladie rénale ou d'artériopathie des membres.

Types d'angioplastie
On distingue plusieurs types d'angioplastie :

L'angioplastie coronaire qui permet de dilater les artères coronaires sténosées (ou "bouchées") lors d'un infarctus du myocarde pour rétablir une bonne irrigation sanguine des muscles du cœur.

L'angioplastie transluminale qui consiste à passer un tube fin (cathéter) via la peau (voie percutanée) dans le système artériel. Le cathéter comprend un ballonnet à son extrémité.

Le cathéter est déplacé dans le système artériel jusqu'à ce que le ballonnet atteigne le rétrécissement artériel dans l'artère vertébrale. Le ballonnet est ensuite rapidement gonflé, ce qui étire l'artère (angioplastie) et réduit ainsi le degré de rétrécissement.

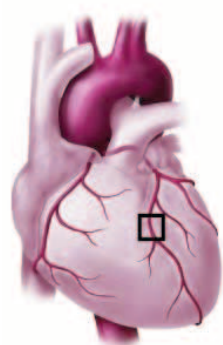
Dans le cas de cette angioplastie, un stent est ensuite inséré dans l'artère pour prévenir un nouveau rétrécissement.

L'angioplastie carotidienne concerne les personnes victimes d'un accident ischémique cérébral ou oculaire causé par un rétrécissement (par une plaque d'athérosclérose) d'une des artères irriguant le cerveau (l'artère carotide interne). La technique est la même que pour d'autres régions.

En quoi consiste l'opération ?

L'angioplastie permet d'élargir les artères obstruées par un caillot à l'aide d'un cathéter (petit tube flexible) dont l'extrémité est munie d'un ballonnet gonflable.

Le cathéter est inséré par le médecin dans l'artère et, lorsqu'il est bien positionné, il



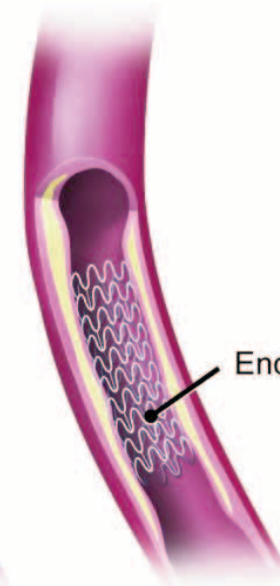
Cathéter à ballonnet



A.



B.



C.

Endoprothèse

gonfle le ballonnet pendant un court moment pour élargir le vaisseau et ainsi améliorer le flux de sang. Dans la plupart des cas, le médecin place une endoprothèse aussi appelée "stent" à l'intérieur de l'artère une fois qu'elle est élargie. Ce stent métallique réduit le risque que cette partie du vaisseau rétrécisse de nouveau. Il arrive parfois, au bout de plusieurs semaines ou plusieurs mois, qu'un caillot sanguin se forme au niveau du stent, risquant ainsi de boucher l'artère. Un traitement anticoagulant permet alors de résorber ce caillot. Une radiographie peut être effectuée pour s'assurer de la place du ressort.

Comment se passe l'opération ?

L'angioplastie se déroule dans une salle de radiologie, dans les conditions de stérilité nécessaires à l'introduction d'une sonde dans les artères. Une anesthésie locale est administrée au point d'entrée, et parfois générale si nécessaire, mais elle est en général non douloureuse.

Le cathéter est introduit soit depuis l'artère fémorale située au pli de l'aîne, soit depuis l'artère humérale ou radiale située au pli du bras ou au poignet. L'intervention se déroule sous contrôle radiologique en

injectant de petites doses de liquide de contraste permettant d'opacifier l'artère.

Durée

L'intervention dure en général une à deux heures. Ensuite, le patient est surveillé et doit garder pendant quelques heures un dispositif de compression sur le point d'entrée du cathéter et rester allongé pendant environ 24h en cas de cathétérisme au pli de l'aîne. En principe, il peut quitter l'hôpital le lendemain de l'angioplastie.

Risques

Malgré les progrès techniques, l'angioplastie comporte un risque de complications et d'échec dans 5% des cas :

Allergie le plus souvent liée à l'utilisation de produit de contraste iodé ou d'anesthésique local.

Hématome au point de ponction qui se traduit par un aspect bleuté qui peut persister plusieurs jours mais qui est habituellement sans conséquence.

Obstruction ou blessure d'une artère qui nécessite une réparation chirurgicale et parfois une transfusion sanguine.

Echec de l'angioplastie ou récurrence (resténose).

La survie globale à 2 ans serait de 85% et à 3 ans de 75%.

Convalescence après

La convalescence dépend de l'indication de l'angioplastie. Mais dans la plupart des cas, le jour du retour à domicile, il est déconseillé de conduire soi-même, mais plutôt de se reposer. En général, la journée suivante, et après l'accord du médecin, il est possible de reprendre graduellement les activités habituelles.

A retenir

► L'angioplastie permet de rétablir la circulation sanguine dans une artère bouchée.

► La technique du ballonnet consiste à gonfler un petit ballonnet dans l'artère pour écraser la plaque d'athérome et agrandir le diamètre de l'artère.

► La technique du stent consiste à poser un mini-ressort dans l'artère pour éviter qu'elle ne se rebouche.

► L'angioplastie comporte un risque de complications et d'échec dans 5% des cas.

► La convalescence dépend de l'indication de l'angioplastie.

Voilà les aliments les plus riches en magnésium, essentiels contre la fatigue

LA MAGNÉSIUM est essentiel pour ne pas être fatigué. Il participe aussi à la régulation du système nerveux et à la solidité des os. Vous êtes fatigué(e) en ce moment ? Du mal à vous lever ? Peut-être manquez-vous de magnésium ? La femme a besoin d'environ 300 mg de magnésium par jour et l'homme 380 mg. Pour couvrir ses besoins, il faut choisir les bons aliments.

Le chocolat noir 70%

Le cacao est l'un des aliments les plus connus pour sa richesse en magnésium. C'est pour cette raison que le chocolat noir a un intérêt nutritionnel. "Nous parlons souvent du chocolat, mais c'est réellement le cacao qui renferme le magnésium : comptez 120 milligrammes pour 100 grammes de cacao. Le chocolat doit au minimum à 70 % de cacao pour apporter un réel intérêt", tient à préciser Florence Foucaut, diététicienne-nutritionniste et membre de l'AFDN. 2 carrés de chocolat à 70% de cacao apportent environ 24 mg de magnésium. En revanche, le chocolat blanc et le chocolat au lait apportent très



peu de magnésium et sont à consommer pour la gourmandise.

La banane : le fruit le plus riche en magnésium

La banane est le fruit le plus riche en magnésium, renfermant environ 28 mg pour 100 grammes, soit environ 45 milligrammes pour un fruit. La banane séchée est encore plus riche en magnésium que la banane fraîche, ce qui en fait par exemple une collation idéale anti-fatigue.

Les pois chiches riches en magnésium et en protéines

Outre les légumineuses réduites en farine, elles sont tout aussi excellentes pour la santé à déguster sous leur forme naturelle. "Comptez environ 44 mg de magnésium au 100 g pour les pois chiches cuits et 31 mg au 100 g pour les lentilles cuites. Les légumineuses sont sources de protéines végétales, de fibres et de fer. Elles présentent donc un intérêt d'un point de vue nutritionnel", argue Florence Foucaut.

Le germe de blé : 1 à 2 cuillères à soupe suffisent

Le germe de blé est également très riche en magnésium : il renferme environ 250 mg

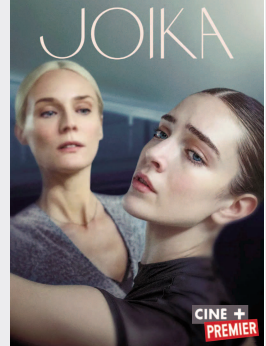
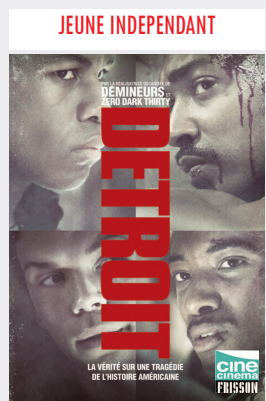
au 100 grammes. En pratique, on en consomme entre une cuillère et deux cuillères à soupe, ce qui fait environ 35 mg de magnésium. On peut par exemple le saupoudrer dans un yaourt, une salade composée ou une salade de fruit. Mieux vaut l'acheter sec en épicerie bio.

Les pignons de pin à saupoudrer pour éviter les carences

Les graines sont de bonnes sources de magnésium. Les pignons de pin renferment environ 250 mg au 100 g, soit 31 mg pour 15g, l'équivalent de 3 cuillères à café (la portion recommandée par jour).

La farine : plus elle est complète, mieux c'est

"Plus nous avons une farine à T élevée, plus elle est riche en minéraux, contrairement à la farine blanche, qui en est presque totalement dépourvue. Une farine complète T110 par exemple renferme 73 mg au 100 g", explique notre interlocutrice. Pensez aussi à la farine de légumineuses, rappelle notre experte, comme la farine de pois chiches ou de lentilles, qui contiennent 66 mg au 100 g, et qui ont l'avantage d'être sans gluten.



la chaîne

PROGRAMME DU JOUR		
21h00	Série policière - Etats-Unis 2024 S.W.A.T.	TF1
21h00	Magazine de découvertes - 2025 Laissez-vous guider	2
21h00	Jeu Les traîtres	6
21h00	Drame Etats-Unis - 2024 La Chambre d'à côté	CANAL+
20h00	Divertissement France Tout beau, tout n9uf	W9
20h00	Cinéma Etats-Unis - 2017 Detroit	CINE + FRISSON
21h00	Cinéma Grande-Bretagne - 2016 Avant toi	6ter
21h00	Drame Etats-Unis - 2023 Joïka	CINE + PREMIER
21h00	Championnat national néo-zélandaises Wellington / Auckland	CANAL+ SPORT
21h00	Thriller Etats-Unis - Canada 2024 Joker : Folie à deux	CINEMA
20h00	Film d'animation Etats-Unis - 2011 Les aventures de Tintin : le secret de la Licorne	CANAL+ family
21h10	Magazine de société France 90' Enquêtes	TMC



Série de suspense (Etats-Unis- 2025)
Saison 1 - Épisode 1/2

Dexter : Resurrection

Dans les rues vibrantes de New York, Dexter Morgan (Michael C. Hall), toujours en quête de rédemption, trouve un nouveau refuge en louant une chambre chez Kamara (Ntare Guma Mbaho Mwine), un chauffeur VTC dont la sympathie et l'amitié sincère lui apportent un semblant de normalité. Kamara lui enseigne les subtilités de son métier, offrant à Dexter une opportunité inattendue de se plonger dans l'univers nocturne de la ville.

22h00
Série hospitalière (France - 2018)
Saison 1 - Épisode 1/2

Hippocrate

Dans un hôpital public en proie à une crise sanitaire, la mort d'un patient à cause d'une infection virale déclenche une série d'événements chaotiques. Les médecins titulaires, par mesure de précaution, sont mis en quarantaine pour une durée de vingt-quatre heures, laissant le service entre les mains de Chloé (Louise Bourgoïn), Alyson (Alice Belaïdi) et Hugo (Zacharie Chasseriaud), trois internes débordés par la situation.

HORAIRES DES PRIÈRES	A N N A B A					CONSTANTINE					A L G E R					O U A R G L A					C H L E F					M O S T A G A N E M					O R A N				
	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha
	04:17	12:30	16:11	19:03	20:32	04:23	12:35	16:15	19:07	20:35	04:38	12:49	16:29	19:21	20:48	04:39	12:40	16:16	19:08	20:30	04:44	12:56	16:36	19:28	20:55	04:50	13:01	16:40	19:32	21:00	04:53	13:04	16:43	19:35	21:02

LE JEUNE

N° 8278 — MARDI 2 SEPTEMBRE 2025

INDÉPENDANT

www.jeune-independant.net

direction@jeune-independant.net



	Maximales	Minimales
Alger	29°	19°
Oran	29°	17°
Constantine	27°	17°
Ouargla	41°	27°

MIS EN CAUSE DANS L'AFFAIRE DE L'ACCIDENT DE OUED EL HARRACH

Le parquet dément la mort du chauffeur

Le parquet général près la Cour d'Alger a démenti, dans un communiqué diffusé avant-hier soir, les rumeurs circulant sur les réseaux sociaux faisant état du décès du chauffeur impliqué dans le tragique accident de bus survenu le 15 août dernier à Oued El Harrach.

Le parquet a qualifié ces informations de « totalement infondées » et a affirmé que le chauffeur est toujours en vie, précisant qu'il fait actuellement l'objet d'une information judiciaire devant le juge d'instruction du tribunal de Dar El Beïda. Pour rappel, ce drame, survenu au cœur de la capitale, a coûté la vie à 18 personnes et causé des blessures à 24 autres. Le bus de transport en commun avait quitté la route avant de tomber dans l'oued El Harrach, suscitant une vive émotion au sein de l'opinion publique nationale. À la suite de l'enquête préliminaire, quatre personnes ont été placées en détention provisoire. Il s'agit du chauffeur du bus, du receveur de billets, du propriétaire du véhicule ainsi que d'un contrôleur technique. Le chauffeur (H. D.) est poursuivi pour homicide involontaire, blessures involontaires et mise en danger de la vie d'autrui. Le receveur, présent au moment de l'accident, fait l'objet des mêmes poursuites. Le contrôleur technique (D. B.) est quant à lui accusé d'avoir délivré un certificat falsifié attestant la conformité du véhicule, alors que le propriétaire du bus est poursuivi pour avoir utilisé ce document contenant des informations matériellement fausses. Tous



Des rumeurs infondées.

deux sont également poursuivis pour mise en danger de la vie d'autrui. Ce drame est considéré comme l'un des accidents de la route les plus tragiques enregistrés ces dernières années en Algérie. Il a mis en lumière de graves dysfonctionnements dans la chaîne de contrôle technique et administrative du transport en commun. La justice entend faire

toute la lumière sur les circonstances ayant conduit à cette catastrophe et établir clairement les responsabilités. Par ailleurs, le parquet général a rappelé que la diffusion de fausses informations, notamment sur des sujets sensibles, constitue une infraction punie par la loi. Il a appelé les citoyens et les utilisateurs des réseaux sociaux à se référer exclusivement aux

sources officielles pour éviter toute confusion ou manipulation de l'opinion publique. L'enquête judiciaire se poursuit sous la supervision du juge d'instruction. De nouveaux éléments pourraient émerger dans les prochains jours, alors que les investigations se poursuivent pour déterminer toutes les responsabilités liées à cet accident tragique. **Aymen D.**

SANTÉ ANIMALE

Campagne musclée à Tizi Ouzou

DANS le cadre de la lutte contre les maladies animales, la campagne bat son plein à Tizi Ouzou. C'est le cas de le dire, puisqu'au seul segment de la fièvre aphteuse, l'opération vaccinale du cheptel a touché, depuis le 29 avril 2025, date de lancement de l'opération, 64 168 têtes, dont 59 614 bovins et 4 574 ovins et caprins. Il faut relever que les cas suspectés de cette maladie sont au nombre de 389 : il s'agit de 319 cas concernant les bovins, 55 les caprins et 15 les ovins. Quant à la mortalité, elle a touché 22 têtes bovines, 2 ovines et une caprine. S'agissant du cheptel que compte la wilaya de Tizi Ouzou, le recensement fait état de 66 000 têtes bovines, 80 000 têtes ovines et environ 40 000 têtes caprines. Concernant la dermatose nodulaire contagieuse (DNC), il faut savoir que l'opération vaccinale a profité jusqu'à présent, opération arrêtée au 30 août 2025, à 4332 éleveurs et a touché 58 810 têtes bovines. Selon le premier responsable de l'inspection vétérinaire de la wilaya de Tizi Ouzou, Dr Nourredine Yata, l'opération vaccinale contre cette DNC, qui a concerné 58 des 67 communes que compte la

wilaya, est à sa phase finale. En effet, selon notre interlocuteur, l'opération vient d'atteindre un taux de couverture vaccinale de 90,83%. En ce qui concerne la peste des petits ruminants (PPR), même si aucun cas n'a été enregistré à Tizi Ouzou, il n'en demeure pas moins que la campagne nationale a été lancée à titre préventif. Dans ce cadre précis, la wilaya de Tizi Ouzou, qui a bénéficié de 80 000 doses de vaccin, a lancé l'opération vaccinale le 20 août dernier. Il faut retenir donc que le vaccin contre la PPR est administré uniquement à titre préventif. L'opération durera trois mois. En ce qui concerne enfin la rage, la wilaya de Tizi Ouzou a reçu son quota de vaccin antirabique fixé à 48 000 doses. Cette campagne de vaccination contre la rage animale chez le bovin et le chien appartenant à l'éleveur, débutée le 29 avril dernier et clôturée le 10 juillet, a permis de vacciner 45 175 têtes bovines et 1564 canidés, soit un total de 46 739 têtes. Dr Nourredine Yata a précisé par ailleurs qu'à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la lutte contre la rage, qui a

lieu le 28 septembre de chaque année, les services vétérinaires de la wilaya procéderont à la vaccination des chiens et des chats. Cette journée sera également marquée par des campagnes d'information et de sensibilisation sur la rage. Il faut préciser que les chiens vaccinés jusqu'à présent sont ceux utilisés par les éleveurs dans le cadre de la garde de leur bétail. Notons enfin que l'ouverture des marchés à bestiaux n'est toujours pas à l'ordre du jour au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou. Selon le premier responsable de l'inspection vétérinaire de la wilaya, l'ouverture d'un marché à bestiaux dépend, conformément à la réglementation, d'un certain nombre de conditions. Il s'agit notamment de la levée de l'arrêté d'infection, laquelle ne peut intervenir que deux mois après le dernier cas de maladie connue. Par ailleurs, l'éradication d'un foyer de maladie ne peut être considérée comme effective que 20 jours après le dernier cas enregistré. Or, le dernier cas de DNC remonte à seulement une semaine. Ce cas a été enregistré dans la commune de Bouzguène. **De notre bureau, Saïd Tisseguine**

TRAFIC DE BOISSONS ALCOOLISÉES À ORAN

Plus de 2 700 bouteilles saisies

PLUS de 2 700 bouteilles de boissons alcoolisées ont été saisies, hier à Oran, lors d'une opération menée par la brigade mobile de la police judiciaire de Boutioua. L'intervention a permis l'arrestation de deux individus impliqués dans le transport de cette cargaison vers une wilaya voisine, neutralisant ainsi un réseau de distribution clandestine, a indiqué un communiqué de la sûreté de wilaya. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine et le commerce illicite, les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire de la sûreté de daïra de Boutioua, relevant de la sûreté de wilaya d'Oran, ont mené une opération ciblée contre le trafic de boissons alcoolisées. Les policiers ont intercepté un véhicule suspect transportant une importante cargaison. La fouille a révélé 2 712 bouteilles de différentes marques et contenances, prêtes à être acheminées vers une wilaya voisine. Deux individus, responsables du transport, ont été arrêtés et conduits aux services de police. Après l'accomplissement de toutes les procédures légales et la coordination avec le procureur de la République près le tribunal d'Arzew, une procédure judiciaire a été engagée pour possession et transport de boissons alcoolisées sans autorisation. Les deux suspects ont été présentés devant la justice. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts continus des forces de l'ordre pour combattre les réseaux de distribution clandestine et protéger la sécurité des citoyens dans la région. **D'Oran, Brahim Mazi**

LUTTE CONTRE LES MAUX SOCIAUX À TIZI OUZOU

Plusieurs affaires traitées par la police en août

AU COURS du mois d'août 2025, les services de police de la wilaya de Tizi Ouzou ont traité 115 affaires liées aux maux sociaux. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la sûreté de wilaya. Durant cette période, les opérations menées ont permis la saisie de 56,47 grammes de cannabis traité, 7,98 grammes de cocaïne ainsi que 3 357 capsules psychotropes. Le même communiqué précise que 123 individus impliqués dans diverses affaires criminelles et délictuelles ont été présentés devant le parquet. **Saïd Tisseguine**